

ANNONCE

La SARL **DK News** vous informe que nous basculons notre adresse mail et site de « .com » à « .dz »
Veuillez trouver ci-joint la nouvelle adresse et le nouveau mail : **Site: www.dknews.dz / e-mail: contact@dknews.dz**
Pour plus d'information veuillez nous contacter au numéro : (00213) 23.38.48.00

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Lundi 16 juin 2025 / 20 Dou Al Hija 1446 - N° 3848 - 12^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€



Horaires des prières

Fajr : 03h37 Dohr : 12h49
Asr : 16h41 Maghreb : 20h12 Isha : 21h53

MÉTÉO

Alger	: 29°	20°
Oran	: 38°	23°
Annaba	: 25°	22°
Béjaïa	: 33°	22°
Tamanrasset	: 43°	31°

www.dknews.dz
e-mail: contact@dknews.dz



CONSEIL
DES MINISTRES
**Tebboune
préside
la réunion**

P. 3

CONFÉRENCE "UNE SEULE SANTÉ"
DANS LA RÉGION MENA

**Chargé par le président
de la République,
M. Saihi participe à Tunis
aux travaux**

P. 24

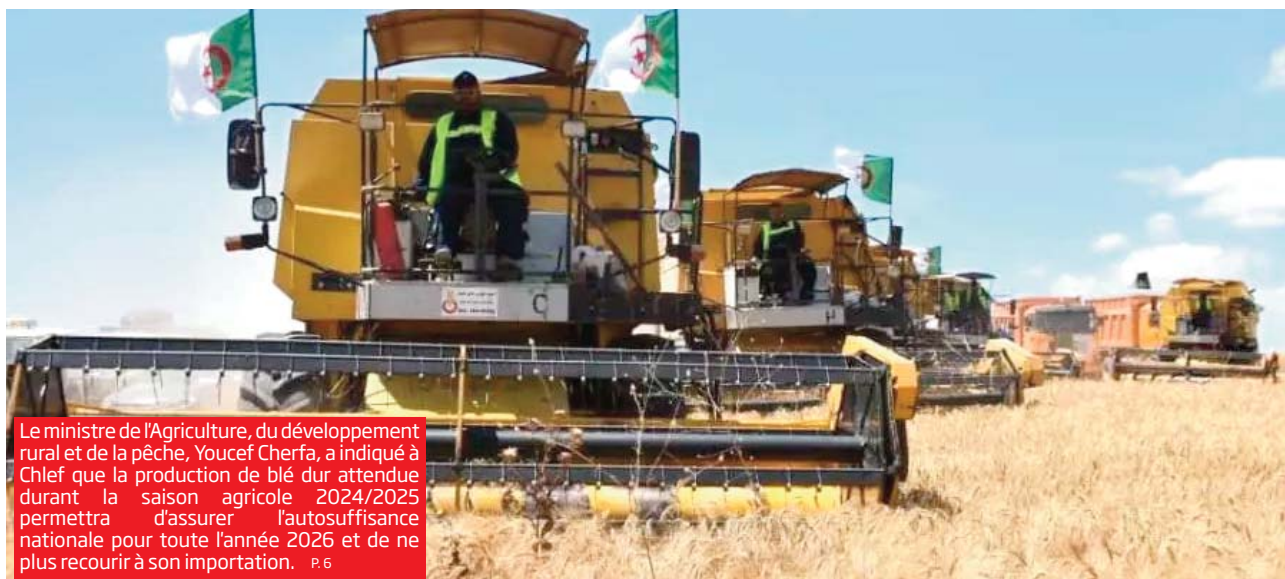
COOPÉRATION

**M^{me} Krikou reçoit
une délégation
du Parlement
centraméricain**

P. 24

BLÉ DUR

La production nationale attendue assurera l'autosuffisance pour l'année 2026



Le ministre de l'Agriculture, du développement rural et de la pêche, Youcef Cherfa, a indiqué à Chlef que la production de blé dur attendue durant la saison agricole 2024/2025 permettra d'assurer l'autosuffisance nationale pour toute l'année 2026 et de ne plus recourir à son importation. P. 6

AIR ALGÉRIE

**Réception de nouveaux
avions à partir
de septembre prochain
(PDG)**

P. 6

MÉDIAS

**Signature d'une convention
de coopération entre l'APS
et la Direction générale
des archives nationales**

P. 3

JUSTICE

**Le ministère de la Justice lance
des sessions de formation
au profit des magistrats
et fonctionnaires**

P. 4

SANTÉ

**ANGINE
Quel est
le meilleur
traitement ?**

Pp 12-13

FOOTBALL

FÉDÉRATION ALGÉRIENNE
DE FOOTBALL

**La FAF définit les
modalités d'accession
et de relégation de la
saison 2025-2026**

P. 21



JOURNÉE NATIONALE DE L'ARTISTE

**Les lauréats du Prix
"Ali-Maâchi"
du Président de
la République pour
les jeunes créateurs
couronnés**

P. 16

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ

**Arrestation de
trois étrangers
armés et saisie de
plus de 1,2 million
de psychotropes
à In Avenas (MDN)**

P. 2

MASCARA

Inhumation du Moudjahid Khatir Abdelkader



Le Moudjahid Khatir Abdelkader a été inhumé, hier après-midi au cimetière de la commune d'Aïn-Fekan (wilaya de Mascara), a-t-on appris auprès de la direction des Moudjahidine et des Ayants-droit.

Les funérailles se sont déroulées en présence des autorités locales de la daïra d'Aïn-Fekan, de membres de la famille révolutionnaire, de cadres de la direction concernée, ainsi que d'une foule nombreuse de citoyens, a fait savoir la même source.

Né en 1936 dans la ville d'Aïn Fekan, le Moudjahid Khatir Abdelkader avait rejoint les rangs de la glorieuse guerre de libération nationale en 1957.

Il était membre de l'Organisation civile du Front de libération nationale (OCFLN) dans la zone 6 de la wilaya V historique, en qualité de moussabil, indique-t-on.

Suite à cette perte douloureuse, le directeur des Moudjahidine et des Ayants-droit de la wilaya de Mascara, Khelifi Bahloul Khalifa, a adressé un message de condoléances à la famille du défunt, exprimant ses plus sincères condoléances et sa profonde compassion, a-t-on ajouté.

BATNA

Ouverture des 1^{ères} journées de médecine ORL à l'hôpital d'Ain Touta

Les premières journées chirurgicales de médecine oto-rhino-laryngologie (ORL) se sont ouvertes hier à l'établissement public hospitalier (EPH) d'Ain Touta, dans la wilaya de Batna.

Ces journées qui se poursuivront au 17 juin courant verront la réalisation de plus de 80 interventions chirurgicales au profit de patients des diverses régions de la wilaya, notamment les enfants des communes de Maafa, d'Ouled Aouf, de Béni Fedala et d'Ain Touta relevant de la daïra d'Ain Touta, a précisé à l'APS Nouredine Nefissi, directeur de cet EPH.

Ces interventions sont supervisées par un staff médical spécialisé de l'EPH Houas Salah de la ville de Batna assisté par un staff médical et paramédical de l'EPH d'Ain Touta, a précisé le même responsable.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre du rapprochement des prestations sanitaires des citoyens, a souligné M. Nefissi qui a relevé que faute de médecins ORL à l'EPH d'Ain Touta, une convention a été signée avec l'EPH Houas Salah de la ville de Batna pour effectuer des opérations chirurgicales dans cette spécialité.

Tous les moyens matériels et humains ont été mis en place pour assurer le succès de ces journées qui ont été précédées par des initiatives similaires dans d'autres spécialités médicales dont l'ophtalmologie, la gynécologie et les malformations congénitales chez les enfants, a rappelé la même source.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

9 morts et 208 blessés en 24 heures (Protection civile)



Neuf (9) personnes sont décédées et 208 autres ont été blessées dans des accidents de la route, survenus ces dernières 24 heures dans plusieurs wilayas du pays, indique hier un bilan de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Tindouf avec 3 morts, suite à une collision entre un camion et un véhicule léger, au lieu-dit Oued El Djéz, précise la même source. Par ailleurs, une personne âgée de 18 ans est décédée par noyade dans une mare d'eau dans la wilaya d'Ilizi, déplore la Protection civile, relevant avoir procédé, dans le cadre du dispositif de surveillance des plages autorisées à la baignade, au sauvetage de 154 personnes d'une mort certaine, dont 42 personnes ont été traitées sur place et 28 autres ont été évacuées vers les structures sanitaires locales.

Concernant la lutte contre les incendies, les éléments de la Protection civile sont intervenus pour l'extinction de 7 incendies urbains, industriels et divers au niveau des wilaya d'Alger, Boumerdes, Ouargla et Bordj Bou Arreridj où 3 blessés ont été enregistrés. Le bilan de la Protection civile fait également état de l'extinction de 40 incendies, dont 2 de forêts, 5 de maquis, 10 de broussailles, 21 de récoltes et 2 de palmeraies.

POSTE

Emission d'une série de timbres postaux intitulée "femmes et hommes de théâtre"



Le ministère de la Poste et des Télécommunications a annoncé, samedi dans un communiqué, l'émission d'une série de timbres postaux intitulée "femmes et hommes de théâtre", et ce dans le cadre de la valorisation du patrimoine culturel national et par fidélité à la mémoire des symboles éternels du 4^e art.

Cette série de timbres postaux "projette la lumière sur une élite de femmes et d'hommes du théâtre algérien, ayant constitué, à travers leurs œuvres et leurs positions, des jalons essentiels dans l'édifice du 4^e art en Algérie, à commencer par Mahieddine Bachtarzi, pionnier du théâtre algérien et fondateur de son infrastructure, jusqu'à Aicha Adjouri dite Kelthoum, l'une des premières icônes féminines du théâtre algérien".

Cette série de timbres rend également hommage "aux figures de proue de la scène théâtrale post-indépendance, à l'image de Ould-Abderrahmane Kaki, fondateur de la troupe El-Garagouz, de Abdelkader Alloula qui alliait, dans ses œuvres, simplicité et profondeur intellectuelle, en incitant le public à la contemplation et à la prise de conscience, de Azedine Medjoubi, célèbre comédien et metteur en scène ayant contribué significativement au théâtre algérien avec notamment la pièce "Hafila tassir", et de Sakina Mekkiou dite Sonia, comédienne et metteuse en scène qui a laissé un legs artistique précieux". Cette série se veut "un hommage à des figures artistiques ayant forgé la gloire du théâtre algérien, pour que leur message artistique et leur mémoire demeurent vivaces dans les esprits des générations actuelles et futures", conclut le communiqué.

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ

Arrestation de trois étrangers armés et saisie de plus de 1,2 million de psychotropes à In Amenas (MDN)



Trois (3) individus armés de nationalités étrangères ont été arrêtés en leur possession plus de 1,2 million de comprimés psychotropes lors d'une opération de recherche et de ratissage menée par des détachements combinés de l'Armée nationale populaire (ANP), vendredi, dans le Secteur opérationnel nord-est d'In Amenas (4^e Région militaire), indique samedi un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

Dans le cadre des efforts continus visant à lutter contre le terrorisme et la criminalité organisée sous toutes ses formes, et lors d'une opération de recherche et de ratissage, des détachements combinés de l'ANP, ont arrêté, hier 13 juin 2025, dans le territoire du secteur opérationnel nord-est d'In Amenas en 4^e Région militaire, trois (3) individus armés de nationalité étrangère qui avaient en leur possession un fusil mitrailleur de type FMPK, un fusil à lunette, une quantité importante de munitions, un véhicule de type Toyota Station, un appareil Thuraya, un appareil de communication sans fil et deux téléphones mobiles", précise la même source.

Ces individus ont été arrêtés également en leur possession "1.238.445 comprimés psychotropes de type prégabaline, ainsi que d'autres effets", ajoute le communiqué.

"Cette opération de qualité, qui vient s'ajouter à l'ensemble des résultats concrétisés sur le terrain, réitère la grande vigilance et la ferme détermination des Forces de l'ANP et des différents services de sécurité à assainir notre pays du fléau du terrorisme et à lutter contre toutes les formes de criminalité organisée et de préserver la sécurité et la stabilité du pays", conclut la même source.

LUTTE CONTRE LA DROGUE

Tiaret : saisie de plus de 4 kg de drogue et plus de 4.000 comprimés de psychotropes (Sûreté de wilaya)

Les services de police de la wilaya de Tiaret ont récemment saisi 4,350 kg de drogue (kif traité) et 4,380 comprimés de psychotropes, et procédé à l'arrestation de cinq individus dans deux opérations distinctes, a-t-on appris, auprès de la direction de la Sûreté de wilaya.

Selon la même source, les deux affaires ont été traitées par la brigade de recherche et d'intervention relevant du service de wilaya de la police judiciaire.

La première opération a été menée suite à des informations faisant état de l'existence d'un réseau criminel organisé s'appuyant à introduire une cargaison de drogue à des fins de commercialisation dans les quartiers de la ville de Sougueur. Quatre suspects ont été arrêtés à bord d'un véhicule à l'entrée de la ville de Takhmaret, en possession de 4,350 kg de kif traité.

La deuxième affaire concerne des informations reçues par la même brigade au sujet d'un individu tentant de transporter une quantité de comprimés de psychotropes de la ville de Sougueur vers Tiaret.

CONSEIL DES MINISTRES Tebboune préside la réunion

Le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé, hier, une réunion du Conseil des ministres consacrée à des exposés concernant les préparatifs de la saison estivale, l'accueil de la communauté nationale établie à l'étranger et les secteurs de l'agriculture et de la solidarité, indique un communiqué du Conseil des ministres.

"Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, a présidé, ce jour, une réunion du Conseil des ministres consacrée à des exposés portant notamment sur les préparatifs de la saison estivale, les dispositions d'accueil de la communauté nationale établie à l'étranger, la campagne moisson-battage 2025, les mécanismes de prise en charge des femmes victimes de violence et les conditions et modalités de bénéfice du programme de la famille productive.

Après présentation, par Monsieur le Premier ministre, des activités du Gouvernement au cours des deux dernières semaines, et suite aux interventions de Messieurs les ministres concernant les exposés à l'ordre du jour, Monsieur le président de la République a donné les instructions, directives et orientations suivantes :

Concernant la campagne moisson-battage 2025 :

- Monsieur le président a ordonné d'œuvrer et de veiller rigoureusement à réaliser, lors de la campagne de moisson 2025, des résultats supérieurs à ceux enregistrés lors de la saison 2024, et de tenir, au terme de la moisson, une réunion d'évaluation minutieuse des résultats obtenus et des efforts consentis par les agriculteurs et les cadres du secteur.

- Monsieur le président a ordonné de renouveler et de mieux structurer l'organisation pour la mise en œuvre des plans du secteur agricole.

- Cette structuration doit concerner les différentes sous-directions, en mettant en avant les personnes ayant véritablement consentis des efforts sur le



terrain et non pas ceux qui ont fait de la figuration.

Concernant les préparatifs de la saison estivale et les dispositions d'accueil de la communauté nationale établie à l'étranger :

- Monsieur le président de la République a insisté sur la nécessité de prendre toutes les mesures et dispositions nécessaires pour assurer une meilleure prise en charge et fournir des services utiles aux membres de notre communauté nationale au niveau des aéroports et des ports, à travers la mise en place de facilitations au profit des détenteurs de passeports algériens afin de simplifier leur entrée au pays tout au long de la saison estivale.

Concernant les conditions et modalités pour bénéficier du programme de la famille productive :

- Monsieur le président de la République a affirmé que ce soutien et cet accompagnement sont un devoir envers la femme algérienne, qui n'a cessé de consentir des sacrifices et de faire tout ce qui est en sa capacité aux côtés de son frère, l'homme.

- Monsieur le président

de la République a salué le taux élevé de remboursement des prêts accordés aux femmes, considérant cela comme un indicateur de discipline, d'honnêteté et de rigueur dans la réussite des projets des familles productives qui démontrent leur rentabilité sociale, prouvant ainsi que la femme algérienne est véritablement la moitié de la société.

- Monsieur le président a ordonné de faire en sorte que ce programme soit le meilleur moyen de libérer la femme algérienne, dans le cadre de nos traditions et coutumes, afin qu'elle puisse brillamment s'imposer sur la scène politique et dans l'édification économique, insufflant ainsi à toute la société une dynamique l'incitant à créer de la richesse à des niveaux modestes et intermédiaires, mais de manière hautement performante.

- Monsieur le président a enjoint de renforcer le soutien aux femmes porteuses de projets de familles productives et d'ouvrir davantage de perspectives à ces familles pour étendre leurs activités et poursuivre sur cette lancée jusqu'à l'émergence d'un véritable bloc

économique, reconnu dans le circuit économique algérien comme influent dans la société.

- La femme rurale doit jouir d'un encouragement constant, notamment avec l'augmentation de la demande sur les produits d'artisanat algériens, au double plan national et international, comme le confirment les résultats impressionnants des différentes manifestations et foires internationales.

Concernant les mécanismes de prise en charge des femmes victimes de violence :

- Monsieur le président de la République a souligné l'importance de continuer à s'intéresser au rôle et à la place de la femme dans notre société, qui reconnaît de plus en plus son apport dans la consolidation et le raffermissement des liens sociaux, d'une part, et sa contribution à promouvoir davantage ses droits dans différents domaines, d'autre part.

Au terme de la réunion, le Conseil des ministres a approuvé des décrets portant fins de fonctions dans des postes supérieurs de l'Etat.

SOCIÉTÉ CIVILE L'Observatoire national de la société civile tient sa septième session ordinaire

L'Observatoire national de la société civile (ONSC) a affirmé, lors de la tenue de sa septième session ordinaire, l'importance de cette étape dans le renforcement de son action et la consécration de son rôle d'accompagnateur stratégique de la dynamique sociétale nationale, a indiqué dimanche un communiqué de cette instance.

L'ONSC "a tenu sa septième session ordinaire dans un climat marqué par l'interaction et le débat constructif.

A cette occasion, le plan annuel actualisé de l'année 2025 a été présenté et adopté à l'unanimité, lequel inclut une série d'objectifs et de mesures visant à permettre à la société civile de s'acquitter, efficacement, de son rôle", a précisé la même source.

A cet égard, la présidente de l'ONSC, Mme Ibtissem Hamlaoui, a souligné "l'importance de cette étape dans le renforcement de l'action de l'Observatoire et la consécration de son rôle d'accompagnateur stratégique de la dynamique sociétale nationale", et réaffirmé "l'engagement de l'Observatoire à poursuivre le travail de terrain et de coordination au service des intérêts du pays", saluant, par là même, "les efforts consentis par ses membres dans la promotion de la performance associative".

Cette session a été marquée par la présentation du calendrier des activités programmées pour la prochaine période qui comprend plusieurs grandes initiatives nationales, notamment la préparation de la participation de l'ONSC aux célébrations de la fête de l'indépendance et de la jeunesse, l'organisation de rencontres interactives avec les acteurs associatifs et la préparation de l'organisation des universités d'été au profit des membres de la société civile.

Cette session a, également, été ponctuée par un exposé détaillé sur le processus d'élaboration du rapport général des activités, en tant que document de référence permettant de suivre et de documenter les efforts et les initiatives de la société civile durant la période écoulée.

Dans ce cadre, il a été procédé à l'élection des structures du Conseil de l'ONSC, des membres de son bureau et des présidents des commissions permanentes, outre la présentation de la nouvelle composition des commissions thématiques, ce qui contribuera au renforcement de l'organisation et de la complémentarité entre les différentes composantes du Conseil, ajoute le communiqué.

La session a été sanctionnée par l'adoption d'une série de recommandations "réflétant l'esprit de responsabilité et les aspirations communes en vue de promouvoir le rôle de la société civile à travers le pays".

Les membres de l'ONSC ont exprimé, en outre, "le soutien des acteurs de la société civile algérienne à la cause du Sahara occidental et réaffirmé le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, en cohérence avec les principes internationaux et la Charte des Nations Unies.

MÉDIAS

Signature d'une convention de coopération entre l'APS et la Direction générale des archives nationales

L'Agence Algérie Presse Service (APS) et la Direction générale des archives nationales ont signé, samedi à Alger, une convention de coopération établissant un cadre de coopération entre les deux établissements dans les domaines des archives, de la gestion documentaire, de l'échange d'informations, ainsi qu'en matière d'organisation d'activités conjointes d'intérêt commun.

La convention a été signée par le Directeur général de l'APS, M. Samir Gaïd, et le Directeur général des archives nationales, M. Mohamed Bounaâma.

En vertu de cette convention établissant un cadre de coopération dans "les domaines de l'archivage, de la gestion documentaire, de l'échange d'informations et de documents, ainsi qu'en matière d'organisation d'activités conjointes d'intérêt commun", les deux parties s'emploieront à "renforcer les échanges scientifiques, historiques et culturels, dans le respect des prérogatives et objectifs de chaque établissement".

Aux termes de cette convention, la Direction géné-



rale des archives nationales s'engage à "faciliter l'accès aux archives et l'échange de documents et de contenus à valeur historique et informative", à "associer l'APS à l'organisation de conférences et de colloques scientifiques et culturels autour des thèmes des archives et des médias" et à "organiser des sessions de formation et de perfectionnement au profit des personnels de l'APS, en matière de numérisation et de gestion documentaire et archivistique".

La convention prévoit en outre une collaboration entre les deux établissements dans "les travaux de recherche, d'analyse et d'évaluation des informations concernant les événements nationaux et internationaux".

La signature de cette convention reflète la volonté commune des deux établissements de "préserver le patrimoine historique et militant national, dans une perspective de protection, de valorisation et de transmission de la mémoire aux générations successives".

RETOUR DES HADJIS Un premier groupe de pèlerins atterri à l'aéroport international Mostefa-Benboulaïd de Batna

Un premier groupe de hadjis de différentes wilayas de l'est du pays a atterri, dimanche, à l'aéroport international Mostefa-Benboulaïd de Batna, après l'accomplissement du pèlerinage au titre de la saison 2025.

Le wali de Batna, Mohamed Benmalek, accompagné des membres de la commission de sécurité, du directeur des affaires religieuses et des wakfs, de celui des transports et de représentants des secteurs concernés (douanes, protection civile, direction de l'aéroport, services médicaux et la Croissant-Rouge algérien) était à l'accueil des hadjis sur le tarmac de l'aéroport. Les 249 pèlerins, hommes et femmes, arrivés à bord de ce vol en provenance de l'aéroport de Djeddah (Arabie saoudite) ont été accueillis dans de bonnes conditions d'organisation et pris en charge par les autorités concernées qui ont mis en place tous les moyens humains, matériels et logistiques.

Certains parmi les hadjis de retour au pays ont fait part, dans des déclarations à l'APS, de leur satisfaction pour les facilités qui leur ont été offertes pendant le voyage, à l'aller et au retour, et

de la qualité des services dont ils ont bénéficié dans les Lieux Saints de la part de la mission algérienne d'accompagnement.

Pour rappel, ce ne sont pas moins de 11 vols qui ont été programmés depuis l'aéroport de Batna, pour un total de 2.680 hadjis issus des wilayas de Batna, de Khenchela, de Biskra et d'Ouled Djellal, soit deux vols de plus par rapport à la saison précédente.

EDUCATION Les résultats de la réforme des programmes du cycle primaire bientôt connus (ministre)

Le ministre de l'Education nationale, M. Mohammed Seghir Sadaoui, a indiqué, dimanche à Alger, que les résultats de la réforme des programmes scolaires du cycle primaire, en cours de finalisation, seront bientôt connus.

S'exprimant lors d'une conférence de presse animée après avoir donné le coup d'envoi des épreuves de l'examen du baccalauréat à partir du lycée El Idrissi (commune de Sidi M'Hamed), et en réponse à une question concernant l'état d'avancement des réformes dans le cycle primaire, le ministre a fait savoir que les résultats du travail mené par la Commission nationale de la qualité de l'enseignement, dans le cadre de la réforme des programmes scolaires du cycle primaire, seront bientôt connus.

Evokant la révision du statut particulier et du régime indemnitaire des fonctionnaires du secteur de l'Education nationale, il a précisé que "certaines organisations syndicales ont émis des réserves et formulé des observations sur plusieurs points non couverts par la révision".

"Elles ont été prises en considération et un projet de révision est actuellement en cours d'élaboration", a-t-il dit.

Par ailleurs, dès la prochaine rentrée scolaire, il est prévu le lancement du Concours national du Prix national de la créativité et de l'innovation scolaires et des Concours inter-lycées et inter-collèges, dans une démarche visant à encourager l'émulation entre les élèves et à leur permettre de montrer leurs capacités, a précisé le ministre.

Pour ce qui est des examens du BEM et du baccalauréat, M. Sadaoui a fait savoir que la méthode classique de correction sera maintenue pour "préserver les droits des candidats".

Concernant les coupures d'internet durant les épreuves, il a assuré que son département "s'emploie à trouver des solutions alternatives pour garantir l'intégrité des examens sans recourir à cette mesure". Au sujet de la fraude aux examens, le ministre a précisé que durant les épreuves du BEM de cette année, auxquelles plus de 826.000 candidats ont participé, il n'y a eu que "33 cas de triche".

JUSTICE Le ministère de la Justice lance des sessions de formation au profit des magistrats et fonctionnaires

Le ministère de la Justice a lancé des sessions de formation au profit des magistrats et fonctionnaires, a indiqué hier un communiqué du ministère.

A cet effet, deux magistrats participeront, en Allemagne, à une visite d'études sur "la coopération internationale et l'échange de connaissances en matière de lutte antiterroriste".

Cette visite vise à "échanger les expertises et les connaissances entre les participants, à renforcer la coopération internationale et à établir des contacts entre les responsables chargés de l'application de la loi de différents pays", mais aussi à passer en revue "des modèles réussis de coopération entre les autorités nationales et internationales de lutte antiterroriste", précise-t-on de même source.

Des exposés seront présentés sur "le système de lutte antiterroriste ainsi que l'évaluation et la gestion des risques, y compris la lutte contre le discours de haine", sachant que cette visite s'inscrit dans le cadre du programme d'échanges d'informations en matière de lutte antiterroriste et de réponse de la justice pénale que



supervise l'Union européenne (UE) pour la formation des services chargés de l'application de la loi.

Dans le cadre de la coopération avec la Cour suprême, une formation sera organisée au niveau de cette instance au profit de 14 magistrats exerçant au niveau des cours de justice, en vue "d'améliorer les connaissances des magistrats en fonction au sein des instances judiciaires en matière de techniques de recours",

ajoute le communiqué.

En coordination avec l'Ecole Nationale des Personnels de Greffes (ENPG), 25 fonctionnaires de cours de justice participeront à une session de formation sur "les principes de la comptabilité publique", en vue de "renforcer et de développer les compétences et les qualifications des fonctionnaires chargés de la gestion du service de recouvrement, en leur permettant de mieux assimiler le

cadre juridique et les principes fondamentaux de la comptabilité publique".

Par ailleurs, 12 fonctionnaires de l'administration centrale participeront à un cycle de formation à l'Ecole Nationale Supérieure de Statistique et d'Economie Appliquée (ENSSEA), portant sur les statistiques, afin de "renforcer et de développer les compétences et les qualifications des fonctionnaires chargés des statistiques, et d'enrichir leurs connaissances, pour une meilleure organisation et un traitement optimal des données".

Au centre régional des archives judiciaires d'Oran, 39 fonctionnaires chargés de la gestion du service des archives prendront part à une session de formation visant à développer leurs compétences, pour une organisation rigoureuse du cycle de vie du document, de son archivage et des procédures de sa numérisation et de sa gestion électronique, selon le communiqué.

ANP Biskra : sortie de 12 nouvelles promotions de l'Ecole supérieure des troupes spéciales

Le général-major Omar Tlemçani, commandant de la 4ème région militaire (RM), a présidé, dimanche, les cérémonies de remise des diplômes aux élèves de la 12ème promotion de l'Ecole supérieure des troupes spéciales (ESTS) "Chahid Mustapha-Khodja, dit Si Ali" de Biskra.

Le commandant de la 4ème RM a passé en revue les carrés constitués par les élèves des promotions sortantes, impeccablement alignés après avoir prêté serment et effectué le rituel de la remise des drapeaux, avant d'honorer les meilleurs élèves à qui il a remis les grades et les diplômes et donné son accord pour la baptismation de ces promotions du nom du Moudjahid décédé Mahmoud Nasri.

Le général-major Tlemçani a inspecté, à cette occasion, les locaux de l'Ecole, recevant des explications sur les activités de formation, culturelles et sportives dispensées au cours de l'année académique 2024-2025. Le commandant de l'Ecole, le

général Kamel Hadji, a souligné, dans son allocution, qu'il s'agit-là du "couronnement de la formation reçue par les cadres de l'armée nationale populaire (ANP), en particulier ceux du corps des troupes spéciales qui n'ont pas cessé de fournir à notre armée des promotions ayant bénéficié d'une formation de qualité qui les habilite à accomplir avec compétence et une grande aptitude au combat les missions qui leur sont dévolues".

Il a également souligné que les efforts fournis au sein de l'Ecole s'inscrivent en droite ligne de l'attention accordée par le Haut Commandement de l'ANP à la formation, avant de noter que "les promotions sortantes ont reçu une formation militaire théorique et pratique basée sur des principes pédagogiques modernes et des méthodologies scientifiques qui leur ont conféré un haut degré de compétence".

Les éléments des troupes spéciales ont

effectué, à cette occasion, des exhibitions collectives et individuelles, avec armes et en combat rapproché, laissant apparaître un haut niveau d'entraînement et beaucoup de précision, que ce soit au moyen de simulations d'opérations de débarquement, d'intervention, d'infiltration et de soutien à l'aide de véhicules spéciaux et d'exercices tactiques reflétant le niveau technique et physique des stagiaires.

Cette année de formation a été marquée par la remise des diplômes des promotions "officiers de maîtrise", "officiers d'application", "brevet militaire professionnel 2è degré", "brevet militaire professionnel 1er degré", "saut en parachute et saut opérationnel", "brevet militaire pour l'éducation physique spécialisée" (degrés 1 et 2), notamment.

Le commandant de la 4ème RM a honoré, à l'issue de la cérémonie de remise des diplômes, la famille du Moudjahid décédé Mahmoud Nasri (1933-2017).

TÉLÉCOMMUNICATIONS Tlemcen: organisation de la 3e Rencontre régionale d'Algérie Télécom avec les associations de protection du consommateur

La wilaya de Tlemcen a abrité, samedi, la troisième Rencontre régionale entre les cadres centraux et les représentants des directions de wilayas de l'Ouest du pays d'Algérie Télécom avec les associations de protection du consommateur.

Mustapha Zebdi, président de l'Organisation algérienne de protection et d'orientation du consommateur et de son environnement (APOCE), organisatrice de cette rencontre, a souligné que "les associations de protection du consommateur portent fidèlement la voix du citoyen et doivent faire preuve d'objectivité pour favoriser l'évolution des services", ajoutant que pour "satisfaire le client, toutes les entreprises de services doivent offrir les meilleures presta-

tions possibles". Il a précisé que toute entreprise de services qui prend en charge les préoccupations de ses clients est "une entreprise qui aspire à améliorer ses prestations".

Le président de l'APOCE a proposé d'élargir ce type de rencontres aux opérateurs de téléphonie mobile, à la Société algérienne des eaux (ADE), à la Sonelgaz, et à d'autres entreprises prestataires de services.

Il a rappelé, d'autre part, que cette rencontre fait suite à deux rencontres similaires organisées précédemment dans les wilayas de Ouargla et Annaba, dans le but de permettre aux associations de protection du consommateur d'exposer les différentes préoccupations des citoyens des wilayas de l'Ouest du pays en matière de télécommunications aux res-

ponsables d'Algérie Télécom, en vue d'évaluer la qualité des services destinés à la clientèle. De son côté, Houssam Eddine El-Ayadi, membre du bureau national de la même association, a salué les efforts fournis par les responsables d'Algérie Télécom dans la prise en charge des préoccupations soulevées lors des deux précédentes rencontres, appelant l'ensemble des entreprises de services à s'inscrire dans cette démarche et à renforcer les liens de communication avec les consommateurs. De son côté, le directeur de l'Exploitation et de la Maintenance des réseaux au niveau de la direction générale d'Algérie Télécom, Sofiane Lounis, a présenté les principales mesures prises pour améliorer la qualité des services et à accé-

rer la cadence de certains projets, notamment ceux liés au raccordement à la fibre optique.

Amine Adoui, directeur de la Gestion des réseaux d'accès au sein de la même direction, a mis en avant le rôle stratégique des centres de maintenance et de production pour garantir la continuité des services de téléphonie fixe et d'Internet, ainsi que pour accompagner la transition du réseau en cuivre vers la fibre optique.

Les préoccupations soulevées par les associations de consommateurs participantes ont porté principalement sur l'accélération du raccordement à la fibre optique et d'autres services liés au secteur des télécommunications, note-on.

BECHAR

Attribution de 69 logements publics locatifs à Lahmar et Taghit

Un quota de 69 logements de type public locatif (LPL) a été attribué à leurs bénéficiaires dans les communes de Lahmar et Taghit, a-t-on appris hier auprès des services de la wilaya de Bechar.

L'opération a concerné 40 LPL dans la commune de Lahmar (35 km Nord-ouest de Bechar) et 29 autres dans celle de Taghit (97 km au Sud de Bechar), et ce au profit de la catégorie des citoyens de moins de 35 ans, a-t-on précisé.

Auparavant, il a été procédé à la remise des clés de 20 unités LPL à leurs bénéficiaires dans la localité de Sissifa, qui relève de la commune de Lahmar, a-t-on également fait savoir.

Dans la wilaya de Bechar, et dans la perspective de répondre à la demande en logements de la formule LPL, il a été procédé en début de 2025 à l'entame de la réalisation d'un programme de



450 unités par des entreprises retenues par le maître d'ouvrage, en l'occurrence l'Office de promotion et de gestion immobilières (OPGI), et ce dans la zone urbaine de Ti-

ghaliine, au Nord-est de la commune de Bechar, où se poursuivent aussi les chantiers d'un autre projet de 700 unités similaires, a-t-on ajouté.

L'OPGI prépare actuelle-

ment la remise des clés de 198 unités semblables, après leur réhabilitation, aux bénéficiaires au niveau de la nouvelle zone urbaine de la route de Lahmar, dans la commune de Bechar, selon la même source.

L'OPGI de Bechar vient aussi de signer une convention de partenariat et de coopération avec la maison de l'intelligence artificielle, de l'université Tahri Mohamed de Bechar (UTMB), dans le but de développer des systèmes intégrés de cité urbaine modèle, et ce comme expérience pilote de villes intelligentes dans la wilaya, a-t-on indiqué à la direction locale de cet Office.

TIARET

Lancement des travaux de réalisation d'une station d'épuration des eaux usées à Mellakou

Les travaux de réalisation d'une station d'épuration des eaux usées (STEP) ont été lancés, récemment dans la commune de Mellakou (wilaya de Tiaret), a-t-on appris, dimanche, du directeur des Ressources en eau de la wilaya, Laïd Aïssani.

Selon la même source, cette STEP "permettra le traitement des eaux usées des agglomérations de Mellakou, Sidi-Ouadah et de la ferme Si-

Hamid". Sa réalisation nécessitera un budget de 405,9 millions DA dans le cadre du programme sectoriel de l'année en cours, avec une mise en service prévue dans un délai d'un an, a-t-il fait savoir.

La capacité de traitement de cette structure est estimée à 4.500 mètres cubes d'eaux usées par jour, au profit d'environ 31.000 habitants. Dès son entrée en exploitation "elle répondra

aux besoins des trois zones à moyen terme, avec possibilité d'extension future en fonction de l'évolution démographique", a-t-on précisé.

M. Aïssani a également souligné que le volume annuel traité, estimé à 700.000 mètres cubes, sera destiné à l'irrigation agricole sur une superficie d'au moins 350 hectares, ce qui réduira la dépendance des agriculteurs aux eaux souterraines.

MASCARA

Réception prochaine de sept centres de proximité pour le stockage de céréales

La wilaya de Mascara sera renforcée, au début du mois de juillet prochain, par la réception de sept centres de proximité destinés au stockage des céréales, d'une capacité globale de 350.000 quintaux, a indiqué, dimanche, la direction des Équipements publics chargée de la réalisation de ces infrastructures.

Selon la même source, "les projets de réalisation de ces centres, auxquels a été consacré un budget de plus de 1,6 milliard de dinars, sont répartis sur les com-

munes de Tizi, Ghriss, Matemore, Ain-Fekan, Oued-Taria, Aouf et Hachem.

Les travaux affichent, actuellement, un rythme "avancé", atteignant environ 90 %, et leur réception est prévue pour le début du mois de juillet "au plus tard", a-t-on fait savoir de même source.

Ces centres de proximité font partie d'un total de neuf structures similaires dont a bénéficié la wilaya, signale-t-on.

Par ailleurs, les travaux de deux autres centres de

proximité implantés dans la commune d'El-Gâda et au village de Sehaouria (commune de Mohammadia), d'une capacité globale de 100.000 quintaux, ont repris, récemment, après avoir connu "un certain retard pour des raisons techniques", a-t-on fait observer de même source.

La réalisation de ces infrastructures s'inscrit dans le cadre du programme national de développement des cultures stratégiques, mis en place par le ministère de l'Agriculture, du

Développement rural et de la Pêche, qui vise à accroître les capacités de stockage de céréales durant la campagne de moisson-battage, a indiqué la direction des Services agricoles (DSA).

Par ailleurs, un silo d'une capacité de 1 million de quintaux est en cours de réalisation dans la zone industrielle de la commune de Mascara, pour une enveloppe financière avoisinant les 740 millions dinars.

Les travaux affichent un taux estimé à hauteur de 40 %, selon la DSA.

ILLIZI

Campagne de sensibilisation des porteurs de projets sur l'extension d'activités

Une campagne de sensibilisation sur l'extension des activités des porteurs de projets, bénéficiaires des divers mécanismes d'appui et de soutien, a été lancée à Illizi par l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA), ont indiqué dimanche les organisateurs.

Ménée en coordination avec l'Agence nationale de gestion du microcrédit (ANGEM), cette campagne vise à accompagner les porteurs de projets et à vulgariser les conditions d'accès aux prêts destinés à l'extension d'activités des bénéficiaires des dispositifs de soutien, a indiqué le directeur de l'antenne locale de NESDA, Mohamed Bakhadir.

Selon les explications fournies, l'opération vise également à soutenir les porteurs de projets désirant élargir ou étendre leurs activités existantes en s'engageant à honorer leurs dettes, dans des délais précis.

Pour ce faire, il est fait état de l'organisation de sorties de terrain et d'actions de proximité pour vulgariser les avantages de ce dispositif et des conditions requises pour en bénéficier, et ce auprès du public, étudiants, promus d'établissements de la formation, des artisans et des commerçants.

Dans le même cadre, l'agence organise, avec le concours du centre de développement de l'entrepreneuriat au niveau du centre universitaire "Cheikh Amoud" et au siège de NESDA, des sessions de formation de 21 jours sur le thème de l'expansion des activités entrepreneuriales au profit des artisans.

Ces actions de sensibilisation s'inscrivent dans le cadre de l'évolution de l'approche sociale à l'approche économique, à travers la formation des porteurs de projets et leur qualification en vue de garantir la viabilité de leurs entités.

MILA

Le secteur de la santé se renforcera par 2 nouvelles polycliniques en 2026



Le secteur de la santé dans la wilaya de Mila se renforcera "au cours de la prochaine année 2026" par deux nouvelles polycliniques à mettre en service dans les communes de Tadjenayet et Ain Beida Harchiche, a-t-on appris dimanche auprès du chargé de gestion de la direction locale de la santé, Abdelhafid Louifi.

Les travaux de réalisation de ces deux infrastructures, lancés courant 2024 sous la supervision de la direction locale des équipements publics, affichent "des taux avancés" et devront être terminés vers la fin de l'année en cours 2025, a indiqué à l'APS la même source.

Les services de la direction locale de la santé ont entamé les procédures relatives à l'équipement de ces polycliniques en prévision de leur mise en service courant 2026, a-t-on indiqué.

Ces deux structures porteront à terme à 46 le nombre des polycliniques dans la wilaya de Mila qui dispose en outre de plusieurs établissements publics hospitaliers et de salles de soins, selon la même source.

APS

JIJEL

L'extension de la construction de structures sportives dans les zones isolées "traduit la volonté des autorités supérieures du pays de répondre aux aspirations de la jeunesse" (ministre)

Le ministre des Sports, Walid Sadi, a souligné, samedi à Jijel que "l'extension de la construction d'infrastructures sportives à toutes les communes, y compris dans les zones isolées, "réflète la volonté politique des autorités supérieures du pays de mettre à la disposition de la jeunesse des infrastructures à la hauteur de leurs aspirations".

"Mettre des infrastructures sportives à la disposition des jeunes, dans l'ensemble des régions du pays, est la traduction de la volonté politique des plus hautes autorités du pays, à leur tête le président de la République, M. Abdel-

madjid Tebboune", a souligné le ministre dans une déclaration à la presse, au deuxième jour de sa visite de travail à Jijel. Citant l'exemple de la wilaya de Jijel, M. Sadi a affirmé que cette région "s'emploie à concrétiser cet effort à travers la réception et la mise en service de plusieurs projets dans des communes montagneuses telles qu'Ouled Yahia Khedrouche, Boucif Ouled Askeur et Ouled Rabah".

La réception de différents projets dans la wilaya de Jijel "fera de la région, dans un proche avenir, un pôle sportif par excellence", a-t-il ajouté, précisant

que cette wilaya "accueillera prochainement des tournois internationaux de handball et de volley-ball pour valoriser les différentes infrastructures réalisées".

Au cours de sa visite, le ministre des Sports a inauguré, après une réhabilitation qui a nécessité un investissement public de plus de 50 millions de dinars, le stade communal de la ville de Djemaâ Beni Habib, ainsi que le stade omnisports "Rimouche-Hocine" d'une capacité de 5.400 places dans la commune de Kaous, réalisé moyennant une enveloppe de 98 millions de dinars.

BLÉ DUR La production nationale attendue assurera l'autosuffisance pour l'année 2026

Le ministre de l'Agriculture, du développement rural et de la pêche, Youcef Cherfa, a indiqué à Chlef que la production de blé dur attendue durant la saison agricole 2024/2025 permettra d'assurer l'autosuffisance nationale pour toute l'année 2026 et de ne plus recourir à son importation.



Dans une déclaration à la presse à l'issue de sa visite dans la wilaya de Chlef pour le lancement officiel de la campagne de moisson-battage pour les wilayas du nord et des Hauts-plateaux, M. Cherfa a assuré que cette campagne était "prometteuse" avec "une production attendue de blé dur nous permettant d'assurer l'autosuffisance et de ne plus importer ce produit pour l'année 2026".

Le ministre a ajouté qu'il s'agissait d'un objectif fixé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

Il a ajouté que pour l'orge, "nous avons beaucoup évolué, et nous allons pouvoir couvrir une bonne période de l'année prochaine à partir de la production nationale", assurant que la production de cette année sera "beaucoup mieux" que celle de l'année dernière, et qu'elle enregistrerait une "cadence positive d'année en année".

Concernant la production céréa-

lière dans les wilayas du sud, le ministre a fait savoir qu'une "récolte excellente" a été réalisée par le secteur, avec des rendements "très prometteurs" dépassant les 55 quintaux à l'hectare, et allant jusqu'à 80 qx/ha.

Pour de qui du Colza cultivé sur une superficie globale de 21.000 ha à l'échelle nationale, M. Cherfa a souligné que cette culture "industrielle", dont les unités de trituration sont disponibles au niveau national, va "renforcer la production de l'huile de table dans le pays".

Quant au Soja, emblavé sur une superficie de 100 ha comme première expérience nationale, le ministre a mis l'accent sur la nécessité de réserver plus d'exploitations agricoles pour sa culture dans le but d'arriver à une production nationale "assez confortable".

Il a expliqué, dans ce contexte, que le soja ne se cultivait pas uniquement pour sa trituration et sa transforma-

tion en huile, mais également pour fabriquer l'aliment de bétail. Par ailleurs, le ministre a annoncé l'entame de l'assainissement du foncier agricole, après la mise en place d'une circulaire conjointe entre le ministère de l'Agriculture, du Développement local et de la Pêche, celui des Finances, et également de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, pour "prendre en charge plus de 90 problématiques posées".

Il a estimé que ce nouveau dispositif promettait de "bonnes perspectives" pour le secteur de l'agriculture, soulignant que l'agriculteur est "le seul à même de développer le secteur," et que l'administration a un rôle de "l'accompagner, l'assister et assurer la vulgarisation qu'il faut".

Par ailleurs, M. Cherfa, accompagné des autorités de la wilaya, a visité des exploitations agricoles et l'unité de l'entreprise de réfrigération, Frigomedit, dans la commune de Chlef.

SONELGAZ Une équipe technique se rend en Syrie pour évaluer les besoins du secteur électrique

Le PDG du groupe Sonelgaz, Mourad Adjal, a présidé une réunion préparatoire avec une équipe technique composée d'experts en production, transport et distribution d'électricité, en prévision de son envoi en Syrie, l'objectif étant de s'enquérir sur place de la situation de l'approvisionnement électrique et d'établir un rapport détaillé incluant une feuille de route pour identifier les besoins de ce pays frère en matière d'énergie électrique, indique un communiqué du groupe.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des directives des hautes autorités du pays et des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, concernant le soutien à la Syrie dans le domaine de l'électricité, précise le communiqué, soulignant que M. Adjal a mis en avant, lors de la réunion, l'importance de cette mission, considérée comme une priorité de l'Etat algérien, insistant sur la nécessité pour Sonelgaz de respecter au mieux les engagements officiels.

Les missions de l'équipe algérienne porteront principalement sur l'évaluation de la situation de l'approvisionnement en électricité en Syrie, l'identification des besoins du secteur et la proposition de solutions immédiates et stratégiques dans les domaines de la production, du transport et de la distribution, selon la même source.

Les missions incluront également la mise en place de programmes de formation au profit des techniciens syriens dans les écoles techniques relevant de Sonelgaz.

Le PDG a mis l'accent sur la nécessité de préparer une étude technique complète, qui servira de base à la feuille de route à adopter dans le cadre du projet de soutien au secteur énergétique syrien, conclut le communiqué.

AIR ALGÉRIE Réception de nouveaux avions à partir de septembre prochain (PDG)

Le président directeur général d'Air Algérie, Hamza Benhamouda, a annoncé, samedi, la réception, à partir de septembre prochain, de nouveaux avions, dans le cadre du programme de renforcement de la flotte de la compagnie avec 15 avions, suite à un retard accusé par l'entreprise de construction aéronautique.

Dans une déclaration à la presse en marge d'une conférence internationale sur la durabilité en aviation civile, M. Benhamouda a affirmé que "le programme de réception des avions, devant débuter initialement ce mois de juin, a accusé un retard dû à l'entreprise de construction aéronautique et à quelques fournisseurs d'équipements intérieurs d'avion, en raison d'une crise mondiale que connaît le domaine du transport aérien depuis la pandémie de COVID 19".

Air Algérie avait signé, en mai 2023, deux contrats avec Boeing et Airbus, pour la fabrication de 15 avions, dans le cadre du programme lancé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, relatif au renforcement de la flotte de la compagnie et de son réseau international, pour transformer la capitale Alger en hub régional dans le domaine du transport aérien.

La société Airbus devait lancer la livraison des premiers avions dans le cadre de ce programme avant la fin du deuxième trimestre de 2025, mais l'opération a connu un retard pour des raisons techniques.

La réception des avions, dans le cadre de ce programme, permettra le lancement de nouveaux vols vers des destinations africaines, asiatiques et européennes durant les années 2025 et 2026, selon M. Benhamouda, qui a fait part d'un travail en cours pour lancer deux (2) lignes, l'une vers la capitale néerlandaise Amsterdam et l'autre vers Guangzhou en Chine, avant la fin de l'année en cours.

Par ailleurs, il a fait état d'un plan visant à utiliser du carburant durable dans les nouveaux avions "à partir de certains aéroports étrangers", précisant que ce carburant ne sera utilisé dans les aéroports algériens

qu'après achèvement des dispositions nécessaires à sa production locale dans les prochaines années. Dans ce sillage, M. Benhamouda a affirmé qu'Air Algérie ambitionne d'être à l'avant-garde de la transition énergétique à l'échelle africaine et méditerranéenne, en adoptant une stratégie globale couvrant l'ensemble de ses activités, sur la base d'une évaluation complète de l'empreinte carbone de sa flotte, qui sera ensuite élargie aux activités d'exploitation, de maintenance, d'approvisionnement et de services, en vue de constituer une base de données permettant de prendre des décisions fondées sur des critères scientifiques et réalistes.

Cette stratégie porte, selon l'intervenant, sur cinq axes essentiels, à savoir: la modernisation des opérations aériennes, le renforcement de l'efficacité énergétique au sein des structures de la compagnie, l'innovation et la numérisation, l'intégration du carburant durable dans l'aviation, ainsi que la gestion des déchets selon les approches de l'économie circulaire.

Concernant la création d'une filiale d'Air Algérie spécialisée dans le transport aérien domestique, M. Benhamouda a rassuré que le travail était en cours pour atteindre cet objectif, en coordination avec toutes les parties concernées, d'autant que la feuille de route pour le lancement de la compagnie est fin prête et sera dévoilée dans les quelques semaines à venir.

Ce projet "se veut le couronnement de la stratégie adoptée par l'Etat depuis 2019 pour replacer le transport aérien domestique au cœur de ses priorités, en phase avec les évolutions que connaît ce domaine, selon le premier responsable d'Air Algérie, soulignant une hausse de plus de 25% du nombre des voyageurs sur les vols domestiques, entre 2019 et 2024.

Concernant les répercussions des derniers développements sécuritaires au Moyen-Orient, l'intervenant a confirmé l'annulation des vols à destination de la capitale jordanienne Amman, ajoutant que le programme des vols sera rétabli, dès l'amélioration de la situation,

tandis que les dessertes vers le reste des pays de la région n'ont pas été affectées.

Pour sa part, la ministre de l'Environnement et de la Qualité de la vie, Mme Nadjiba Djilali, s'est félicitée, dans une déclaration à la presse, du respect par Air Algérie de ses engagements environnementaux, d'autant qu'elle est l'une des premières compagnies africaines à avoir adopté le protocole du Régime de compensation et de réduction de carbone pour l'aviation internationale (CORSA).

De son côté, le Directeur général de l'Agence nationale de l'aviation civile (ANAC), Hassan Boulfelfel, a appelé, dans une déclaration à la presse, à "l'élaboration d'un plan d'investissement immédiat dans la production et la fourniture de carburants durables, et la modernisation de la flotte nationale selon les normes environnementales les plus élevées, tout en renforçant les partenariats internationaux avec les différents intervenants pour être au diapason des nouvelles normes internationales en matière de durabilité, sachant que la non-conformité à ces normes est passible de sanctions financières à partir de 2027".

La conférence internationale, placée sous le slogan "Durabilité dans les esprits, pour une aviation verte", a vu la participation du ministre des Transports, M. Saïd Sayoud, de la ministre de l'Environnement et de la Qualité de la vie, Mme Nadjiba Djilali, du PDG d'Air Algérie, Hamza Benhamouda, du DG des Douanes, le Général-Major Abdelhafidh Bakhouch et du DG de l'ANAC, Hassan Boulfelfel, ainsi que d'experts internationaux et de directeurs de compagnies et d'instances concernées. La conférence a été ponctuée par l'organisation de sessions scientifiques et d'ateliers de débat, au cours desquels des approches pratiques et des initiatives innovantes ont été présentées pour consacrer la culture de la durabilité au sein du secteur et contribuer à trouver des solutions réalistes et efficaces aux défis environnementaux.

DROITS DE DOUANE RÉCIPROQUES La Chine dénonce la politique des Etats Unis

La Chine a dénoncé la politique des "droits de douane réciproques" des Etats-Unis, appelant Washington à respecter les règles de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et à maintenir la stabilité du système commercial mondial, rapporte dimanche l'agence Chine Nouvelle.



Lors d'une réunion du Conseil du commerce des services, qui s'est tenue récemment au siège de l'OMC à Genève, la délégation chinoise a noté que le discours tarifaire des Etats-Unis, qui se concentre uniquement sur le commerce des biens tout en négligeant le commerce des services, est "unilatéral et trompeur".

Pour Pékin, les Etats-Unis ont maintenu des excédents commerciaux à long terme dans le domaine du commerce des services avec leurs principaux partenaires, des excédents qui

ont approché les 300 milliards de dollars en 2024.

En participant activement aux activités à plus forte valeur ajoutée, telles que la recherche et développement, la conception, l'image de marque et la commercialisation, les Etats-Unis tirent des bénéfices beaucoup plus élevés du commerce international et de la mondialisation que ne le reflètent les données commerciales, a signalé la délégation chinoise.

La Chine a exhorté les Etats-Unis à ne pas appliquer le "deux poids, deux

mesures" en ce qui concerne les règles de l'OMC.

"Les Etats-Unis ne peuvent pas être les seuls à tirer profit de l'OMC, sans en faire profiter les autres, en particulier les pays en développement", a estimé la délégation.

En outre, Pékin a appelé tous les pays membres à discuter leurs préoccupations commerciales dans le cadre de l'OMC et à régler les différends commerciaux par la coopération multilatérale plutôt que par des mesures unilatérales.

ETATS UNIS La Fed inflexible face aux pressions de Trump



La Réserve fédérale américaine (Fed) devrait s'abstenir de bouger ses taux d'intérêt la semaine prochaine en dépit des appels du président américain, Donald Trump, car elle peine à évaluer les répercussions de ses politiques changeantes. Les acteurs de

la finance sont presque unanimes: la banque centrale la plus puissante du monde va opter pour le statu quo pour la quatrième fois d'affilée. C'est-à-dire qu'après deux jours de réunion à huis clos, mardi et mercredi, ses taux direc-

fourchette comprise entre 4,25% et 4,50%, le même niveau depuis décembre.

Le chef de l'Etat américain a une nouvelle fois appelé le banquier central - un vote parmi 12 sur les décisions de politique monétaire - à baisser les taux d'intérêt face à une inflation

selon lui "sous contrôle". Le président américain a assuré qu'il serait tout à fait favorable à une remontée des taux plus tard, si les prix repartaient à la hausse.

Les responsables de la banque centrale ont jusqu'ici montré qu'ils étaient d'abord concentrés sur le risque d'augmentation des prix du fait des nouveaux droits de douane que les Etats-Unis imposent au reste du monde.

Et qu'ils tenaient à rester crédibles en matière de lutte contre l'inflation.

Les initiatives de la Fed peuvent doper ou ralentir la première économie mondiale en fixant le coût du crédit, influencer sur le dollar et par là sur tous les marchés financiers.

BOEING Vers une flotte commerciale mondiale en 2044 lésée par les approvisionnements



La flotte commerciale mondiale devrait être composée d'un peu moins de 50.000 avions en 2044, dont près de 44.000 fabriqués d'ici là, selon les prévisions du constructeur américain Boeing, qui l'a légèrement revue à la baisse par rapport à l'année précédente.

Les problèmes d'approvisionnement "ont joué un petit rôle dans notre légère réduction des livraisons au cours des vingt prochaines années", a reconnu Darren Hulst, vice-président de Boeing chargé du marketing de la branche aviation commerciale (BCA), lors d'une présentation à la presse mardi, avant le crash d'un 787 Dreamliner d'Air India.

L'avionneur publie depuis 1961 un Commercial Market Outlook (CMO), des prévisions à vingt ans, en amont des grands salons aéronautiques du Bourget (France) et de Farnborough (Royaume-Uni), qui alternent chaque année.

"Redémarrer la chaîne d'approvisionnement (après la pandémie de Covid-19) s'est révélé être plus difficile que la reprise du trafic" aérien, a ajouté M. Hulst, estimant le déficit actuel d'avions neufs entre 1.500 et 2.000 pour répondre à la demande existante.

Selon lui, ce n'est que "vers la fin de la décennie" actuelle que les usines devraient parvenir à produire au rythme nécessaire pour satisfaire cet appétit. A ce stade, les carnets de commande des deux grands constructeurs - Boeing et son rival européen Airbus - affichant complet au moins jusqu'au début de la prochaine décennie, "ce déficit continue de se creuser".

Boeing a estimé à 43.600 le nombre de nouveaux avions devant être fabriqués d'ici 2044, dont 21.100 pour remplacer des appareils en exploitation actuellement et 22.500 pour la croissance du trafic (passagers et fret), qui devrait émaner à 50% de Chine et d'Asie du Sud et Sud-Est. En 2004, la flotte mondiale était de 16.780 avions. Quarante ans plus tard, elle devrait être de 49.640. Le CMO précédent anticipait plus de 50.000 dès 2043.

MARCHÉS EN ASIE Le pétrole s'envole de 12%

Les cours du pétrole s'envolent vendredi de quelque 12% après l'annonce par Israël de frappes aériennes contre l'Iran, faisant redouter des perturbations sur les approvisionnements d'or noir - des tensions qui plombaient les Bourses asiatiques et poussaient l'or, valeur refuge.

Vers 02H40 GMT, le cours du baril de WTI nord-américain bondissait de 12,02% à 76,22 dollars, tandis que le baril de Brent de la mer du Nord s'envolait de 11,68% à 77,46 dollars. Le marché a été terrassé par l'annonce des frappes aériennes que l'entité sioniste a menées vendredi contre l'Iran, touchant des sites militaires et des installations nu-

cléaires. Le marché pétrolier avait déjà été porté ces derniers jours par les tensions géopolitiques entre l'Iran et les Etats-Unis, avant de nouveaux pourparlers attendus entre les deux pays autour du programme nucléaire iranien.

L'agence de sécurité maritime britannique (UKTMO) avait elle-même lancé dès mercredi un avertissement au secteur maritime concernant un risque accru dans le golfe Persique, le golfe d'Oman et en particulier le détroit d'Ormuz.

Face au regain de tensions géopolitiques, l'or jouait son rôle habituel de valeur refuge: vers 02H00 GMT, il grimpa de 1,22% à 3.427 dollars l'once. Sur le

marché des devises, "on voit un certain revirement au détriment des monnaies jugées plus risquées, avec un regain d'appétit pour les actifs jugés plus sécurisés, comme l'or, le yen japonais et le franc suisse", notait Michael Wan, de MUFG.

Le dollar était donc délaissé face à la devise nipponne, reculant de 0,24% à 143,14 yens pour un dollar. Les marchés d'actions, victimes du mouvement d'aversion pour le risque, étaient également sous pression, d'autant que les investisseurs restent hantés par l'incertitude entourant les surtaxes douanières des Etats-Unis. A la Bourse de Tokyo vers 02H00 GMT, l'indice vedette Nikkei perdait 1,19% à 37.714

points, et l'indice élargi Topix 1,17% à 2.750 points. La Bourse de Séoul abandonnait 0,70%, Sydney 0,23%, Taipei 0,71%. Les places chinoises étaient elles-aussi affectées: l'indice hongkongais Hang Seng reculait de 0,11% à 24.010 points, l'indice composite de Shanghai de 0,21% et celui de Shenzhen de 0,52%. Le développeur de jeux japonais Nexon voyait son cours s'envoler de 7,5% vers 02H00 GMT à la Bourse de Tokyo. Selon l'agence Bloomberg, le géant chinois de l'Internet Tencent envisager de racheter la firme nipponne, dont la capitalisation boursière a récemment gonflé à 1,5 milliard de dollars.

APS

ORAN

Lancement d'une campagne de prévention contre les feux de forêts

Une campagne de sensibilisation à la prévention des incendies de forêts et à la préservation de la propreté des espaces forestiers a été lancée, samedi dans la forêt de "M'sila", dans la commune de Boutlelis dans la wilaya d'Oran, qui totalise un couvert végétal s'étendant sur près 42.000 hectares.

La campagne, supervisée par le wali d'Oran, Samir Chibani, a vu la participation d'agents de la protection civile, des forêts, de représentants de divers secteurs, des Scouts musulmans algériens (SMA), du Croissant Rouge algérien (CRA), d'associations environnementales, ainsi que de la fédération de wilaya des chasseurs.

A cette occasion, le chef de l'exécutif local a visité les différentes infrastructures de la forêt de M'sila, qui s'étend sur 1.600 hectares, dont 450 hectares sont classés comme réserve naturelle par arrêté de wilaya, selon les explications fournies par le Conservateur local des forêts, Abdelghani Gharboua. Une fiche technique sera élaborée pour équiper cet espace forestier en électricité et en réseau de télécommunications, a-t-on souligné.

Aussi, les actions de sensibilisation seront également intensifiées pour prévenir les feux de forêt, notamment à travers l'affichage de panneaux d'information dans toutes les zones boisées fréquentées par les visiteurs, a-t-il ajouté.

Dans le cadre de la campagne nationale de lutte contre les incendies, lancée le 1er mai et qui se poursuivra jusqu'au 31 octobre, environ 16 équipes mobiles sont mobilisées pour patrouiller les forêts.

Par ailleurs, 42 points d'eau et neuf tours de surveillance ont été installés pour l'alerte précoce et les interventions rapides, sachant que 48 ouvriers permanents ont été recrutés et des travaux sylvicoles sont en cours, a précisé M. Gharboua à l'APS.

Le wali d'Oran a insisté sur l'importance du nettoyage des zones forestières, dans le cadre de cette campagne organisée par la cellule de l'environnement et du cadre de vie de la wilaya, à l'occasion de la Journée mondiale de l'environnement célébrée le 5 juin de chaque année. La campagne de sensibilisation et de prévention contre les feux de forêt se poursuivra, jusqu'à la fin de la saison estivale, et concernera également d'autres zones forestières à Gdyl, Arzew et Tafraoui, selon le Conservateur des forêts, qui a indiqué que de vastes opérations de nettoyage ont déjà été menées dans les forêts de "Canastel", "Murdjadjou" et le mont "El Aqhar".

DÉCÈS PAR NOYADE

Le ministère de l'Intérieur invite les citoyens à suivre les consignes de prévention

Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire a appelé, les citoyens à la prudence, les invitant à suivre les consignes de prévention et à s'abstenir de se baigner dans les zones non aménagées.

"Avec la hausse des températures et le début de la saison estivale, les services de la Protection civile ont enregistré de nombreux accidents ayant coûté la vie à des citoyens à cause de baignades dans des zones interdites ou des plages non surveillées", précise le ministère dans un communiqué.

Face à ces accidents tragiques, le ministère appelle l'ensemble des citoyens à "la prudence", les invitant à "suivre scrupuleusement les consignes de prévention" et à "s'abstenir totalement de se baigner dans des zones non aménagées, afin de préserver leur sécurité et celle de leurs proches".



ASSAINISSEMENT DU FONCIER AGRICOLE

Installation dès dimanche des comités de wilayas pour l'examen des dossiers

Le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche saisira, dès dimanche, les walis pour procéder à l'installation des comités de wilayas chargés de l'assainissement du foncier agricole, a indiqué à l'APS, samedi à Alger, la directrice générale de l'Investissement et du Foncier au ministère, Mme Souad Assous.

S'exprimant en marge d'une rencontre consacrée à la circulaire interministérielle n° 2 du 1er juin 2025 sur la régularisation du foncier agricole, Mme Assous a précisé que ces comités seront également mis en place au niveau des daïras et comprendront des représentants des secteurs concernés : agriculture, finances, intérieur et hydraulique.

Leur mission portera sur le recensement, l'examen et le traitement des questions foncières, avec un suivi assuré via la plateforme numérique du ministère.

Le secrétaire général du ministère, M. Hamid Bensaïd, a indiqué, de son côté, que les rencontres régionales menées par la Commission nationale d'assainissement du foncier agricole ont permis de réunir 2.100 agriculteurs et

d'examiner les principales problématiques : absence de contrats définitifs, retards dans les transferts de droits de jouissance, abus dans les cessions de terres, litiges successoraux et écarts entre les superficies documentées et la réalité. Il a souligné que la nouvelle circulaire fournit des outils "opérationnels et clairs", favorisant la coordination entre administrations, l'accélération des procédures et la récupération des terres inexploitées, tout en sécurisant les agriculteurs dans un cadre légal stable, propice aux investissements.

Selon lui, elle permettra de résoudre 70 % des problématiques actuelles, les textes complémentaires en préparation traiteront les 30 % restants. La circulaire s'inscrit dans la mise en œuvre des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour assainir le dossier des terres agricoles avant fin 2025.

Le président de la Commission nationale, M. Wahid Tefiani, a salué une approche "globale" dotée de "mécanismes juridiques pratiques".

Il a précisé que la Commission a arrêté un calendrier pour traiter les dossiers relatifs aux cessions, parte-

nariats, transferts de droits de concession et limites techniques des terres, afin de garantir un environnement juridique stable aux agriculteurs. Pour sa part, le secrétaire général de l'UNPA, M. Khelfallah Mechri, a qualifié la circulaire de "véritable avancée" qui permettra aux agriculteurs de se consacrer pleinement à leurs investissements.

Mme Fadhila Abchi, représentante de la Chambre nationale des notaires et membre de la Commission nationale, a enfin souligné que le texte élargira le champ des contrats notariés, notamment par l'enregistrement des partenariats et l'activation du transfert des droits de concession via des actes notariés officiels, garantissant la sécurité juridique des parties. A souligner que la rencontre, présidée par le secrétaire général du ministère, Hamid Bensaïd, s'est déroulée en présence des directeurs des services agricoles, des membres de la Commission nationale d'assainissement du foncier agricole, de représentants de la Chambre nationale d'agriculture (CNA) et de l'Union nationale des paysans algériens (UNPA).

AGRICULTURE

Médéa : plus de 30 mille quintaux de céréales engrangés depuis l'entame de la campagne moisson-battage

Une récolte de plus de 30 mille quintaux de céréales, toutes variétés confondues, a été engrangée à Médéa depuis l'entame de la campagne moisson-battage dans cette wilaya, début juin, et qui va se poursuivre jusqu'à la fin juillet, a-t-on appris, hier, auprès de la direction locale des services agricoles (DSA).

Près de la moitié de la production déjà engrangée est constituée de blé dur, alors que le blé tendre représente six mille quintaux et l'orge neuf mille quintaux, a détaillé le directeur des services agricoles, Mahieddine Belhimer, précisant que le rendement moyen à l'hectare se situe entre 7 et 8 quintaux à cause de l'irrégularité des précipitations durant la période de la campagne labours-semailles.

Selon M. Belhimer, la superficie moissonnée depuis l'entame de la campagne est de 4327 hectares, soit 4% de la superficie totale consacrée aux céréales qui s'étend sur 106 mille



hectares. Le dispositif de collecte mis en place par la coopérative de céréales et de légumes secs (CCLS) de Berrouaghia a permis la collecte et le stockage de 19.230 quintaux jusqu'à présent, a indiqué pour sa part le directeur de cette coopérative, Walid Benattallah. Plus de soixante-dix engins agricoles sont mobilisés par la CCLS pour cette campagne, en plus de l'ouverture de 22 points de collecte à travers la wilaya, a souligné M. Benattallah.

MASCARA

Mobilisation de plus de 800 agents et cadres pour la lutte contre les incendies de forêts

Plus de 800 agents et cadres ont été mobilisés, dans la wilaya de Mascara, dans le cadre du plan de wilaya de lutte contre les incendies de forêts pour cette saison, a-t-on appris, dimanche, auprès de la Conservation des forêts.

Selon Fatiha Keddari, responsable de la protection de la flore et de la faune, ce dispositif s'étendant du 1er mai au 31 octobre prévoit la mobilisation de plus de 660 agents de la Protection civile, ainsi que 140 agents saisonniers et cadres relevant de la Conservation des forêts. Par ailleurs, 15 équipes mobiles équipées de matériel pour les premières interventions ont été déployées, en plus de 17 tours de surveillance réparties à travers les zones forestières, selon la même

source. Dans le cadre du même plan, la Conservation des forêts, la Direction de la protection civile et les services communaux ont mis à disposition 40 camions-citernes, 13 véhicules, ainsi que 45 tracteurs équipés de citernes pour les terrains difficiles d'accès.

Sur le plan préventif, la Conservation des forêts a mené, en coordination avec plusieurs organismes publics (directions des Services agricoles, des ressources en eau, des travaux publics et des infrastructures), des opérations de création de tranchées coupe-feu sur une superficie de 418 hectares et de nettoyage de près de 100 km de bords de routes nationales et chemins de wilaya jouxtant les zones fores-

tières. En outre, 48 points d'eau ont également été mobilisés. En parallèle, une campagne de sensibilisation a été lancée, récemment, en coordination avec plusieurs acteurs, notamment la Protection civile et la radio régionale de Mascara.

Cette campagne comprend des sorties quotidiennes pour sensibiliser les populations riveraines des forêts à la nécessité de préserver ces espaces naturels, avec la participation active d'associations locales. A noter qu'aucun incendie significatif n'a été enregistré dans les zones forestières de la wilaya de Mascara, lors de la précédente saison de lutte contre les feux de forêts, selon la même Conservation.

ETATS UNIS Une élue locale tuée et un autre blessé dans le Minnesota

Une élue locale du Minnesota et son mari ont été tués et un autre élu a été blessé dans un "acte de violence politique", a annoncé le gouverneur de cet Etat du nord des Etats Unis, Tim Walz, ajoutant que le suspect était en fuite et activement recherché.

Melissa Hortman et son mari "ont été tués par des tirs tôt ce matin dans ce qui semble être un assassinat politiquement motivé", a déclaré Tim Walz lors d'une conférence de presse, ajoutant que "c'était un acte délibéré de violence politique".

Le président Donald Trump a dénoncé une "terrible" attaque, sa ministre de la Justice insistant sur le fait que "cette horrible violence politique ne sera pas tolérée". Les deux élus, tous deux démocrates, ont été la cible de tirs à leur domicile dans la banlieue nord de Minneapolis, a précisé la police. Le tireur a d'abord visé vers deux heures du matin le sénateur local John Hoffman et sa femme.

Tous deux "ont été touchés par de nombreux tirs", ont été opérés à l'hôpital, et "nous sommes rai-



sonnablement optimistes sur le fait qu'ils vont survivre à cette tentative d'assassinat", a encore déclaré le gouverneur. Ensuite, vers 3h30 du matin, en allant vérifier, par précaution, le domicile de

Melissa Hortman a proximité, la police est tombée sur le tireur, qui a "immédiatement tiré sur eux", a déclaré à la presse Drew Evans, patron du bureau d'enquête du Minnesota. "L'individu a réussi à

s'échapper durant cet échange de tir", a-t-il ajouté. Melissa Hortman était une élue de la Chambre des représentants du Minnesota et en était son ancienne présidente.

Au moins 10 morts dans des inondations au Texas

Des inondations provoquées par les fortes pluies, qui se sont abattues sur le Texas, au sud des Etats-Unis, ont fait au moins 10 morts, ont indiqué les autorités. Des pluies diluviennes se sont abattues jeudi sur la ville de San Antonio, au Texas, provoquant des crues soudaines sur les routes qui ont poussé des véhicules dans le lit d'un ruisseau voisin, selon la chaîne de télévision locale KENS5. Les autorités

municipales ont indiqué que le bilan s'élevait à 10 morts vendredi après-midi. Selon elles, les services d'urgence ont effectué plus de 70 sauvetages dans l'eau depuis le début des crues. Selon KENS5, les pompiers de San Antonio sont à la recherche d'au moins quatre autres potentielles victimes. "Nous sommes de tout cœur avec les familles de ceux que nous avons perdus dans les crues soudaines

de cette semaine, et avec les familles qui continuent à chercher leurs proches", a déclaré vendredi le maire de San Antonio, Ron Nirenberg, dans un message sur les réseaux sociaux. Le changement climatique provoqué par les émissions de combustibles fossiles d'origine humaine augmente la probabilité, l'intensité et la durée des phénomènes météorologiques extrêmes tels que les pluies torrentielles.

VIOLENCES ANTI-IMMIGRÉS EN IRLANDE DU NORD Plus de 60 policiers blessés

Plus de 60 policiers ont été blessés en Irlande du Nord, où des manifestants étaient rassemblés sous des mots d'ordre hostiles aux immigrés, ont annoncé samedi les forces de l'ordre après une cinquième nuit de violences. "Plus de soixante agents ont été bles-

sés en protégeant la communauté des troubles qui se prolonge cette semaine", a indiqué la police dans un communiqué.

La police a utilisé un canon à eau vendredi pour contenir les violences à Portadown, à l'ouest de la capitale Belfast, ajoute le

communiqué. Selon les médias locaux, des cocktails molotov et des feux d'artifice ont été lancés sur la police antiémeute pendant les troubles.

Un hôtel a également été attaqué à Newtownabbey, près de Belfast, dans le cadre d'un "crime de haine à

motivation raciale", tandis qu'un véhicule de police a été endommagé à Londonderry, la deuxième ville de la région, a précisé la police. Trois nuits de violence avaient déjà frappé Ballymena, à quelque 48 kilomètres au nord-ouest de Belfast.

RD CONGO

Au moins 40 morts dans un naufrage sur un lac dans le nord-ouest

Un naufrage survenu sur un lac dans le nord-ouest de la République démocratique du Congo (RDC) a fait au moins 40 morts et un nombre encore indéterminé de disparus, selon un bilan provisoire communiqué vendredi par le ministre de l'Intérieur de la province de l'Équateur.

Le naufrage de "trois grandes pirogues attachées" a eu lieu sur le lac Ntomba (ou Tumba). "Nous avons retrouvé, pour l'instant, 40 corps sans vie, des dizaines de rescapés, il y a aussi un nombre encore indéterminé de disparus", a déclaré aux médias Crispin Mputu Molia, ministre provincial de l'Intérieur. Un responsable de la société civile

locale, Dieu-Merci Akula, a avancé un bilan de 54 morts. "Hier, nous avions 52 morts et ce matin, deux autres corps ont été retrouvés", a-t-il dit. Le convoi transportait le corps d'une dame décédée, ainsi que "plus de 200 personnes" qui se rendaient aux funérailles à Ikoko-Bonginda, un village du territoire de Bikoro, à 147 km de Mbandaka, capital provinciale, ont expliqué les deux sources.

Selon des témoins, "des vagues brusques" sont survenues sur le lac, "les conducteurs n'étaient pas en mesure de faire face" à cette situation, a indiqué le ministre Mputu, ajoutant que "les enquêtes détermineront les raisons exactes du naufrage". Des dizaines de rescapés ont



été enregistrés depuis mercredi, mais en l'absence du manifeste (le document contenant la liste complète des passagers), "il est difficile de dire s'il y avait surcharge ou non", a ajouté M. Mputu Molia.

CRASH DU BOEING 787 D'AIR INDIA À HMEDABAD Le bilan passe à 279 morts

Le bilan provisoire de l'accident du Boeing 787 d'Air India, qui s'est écrasé jeudi après son décollage d'Ahmedabad, dans le nord-ouest de l'Inde, à destination de Londres, est passé à 279, a-t-on appris samedi de source policière.

Un total de 279 corps ou morceaux de corps ont été acheminés à l'hôpital de la ville depuis la catastrophe, a indiqué cette source, citée par des médias.

Le précédent bilan faisait état de 274 victimes, passagers et membres d'équipage de l'avion ou victimes tuées au sol par sa chute.

Le vol 171 d'Air India s'est écrasé jeudi moins d'une minute après son décollage à 13h39 (08h09 GMT) à destination de l'aéroport londonien de Gatwick, selon l'aviation civile indienne. Il avait émis un appel de détresse presque aussitôt après avoir quitté le sol, avant de percuter un quartier résidentiel d'Ahmedabad situé au-delà de l'aéroport, dont une résidence de médecins et d'étudiants d'un hôpital voisin.

Selon l'aviation civile indienne, le Boeing 787 avait embarqué 230 passagers - 169 Indiens, 53 Britanniques, 7 Portugais et un Canadien - et douze membres d'équipage. Seul un des passagers assis à l'avant de l'appareil a miraculeusement survécu au crash et a pu s'extirper de ses débris, blessé.

Le ministre indien de l'Intérieur, Amit Shah, a indiqué que le bilan définitif de la catastrophe, l'une des plus meurtrières dans le monde depuis 2000, serait rendu public une fois réalisées toutes les identifications ADN des victimes.

Les enquêteurs ont récupéré vendredi une des deux boîtes noires de l'avion, l'enregistreur des données de vol, et continuaient samedi à fouiller le site pour retrouver la seconde, l'enregistreur des conversations du cockpit.

Une des boîtes noires retrouvées

Les enquêteurs ont retrouvé une des deux boîtes noires du Boeing 787 d'Air India qui s'est écrasé jeudi sur un quartier résidentiel d'Ahmedabad, dans le nord-ouest de l'Inde, tuant au moins 265 personnes.

"L'enregistreur des données de vol (FDR) a été retrouvé", a confirmé le ministre de l'Aviation, Ram Mohan Naidu Minjarapu, sur les réseaux sociaux. "C'est un pas important dans l'enquête sur les causes de l'accident". L'avion s'est écrasé jeudi moins d'une minute après son décollage à 13h39 (08h09 GMT) à destination de l'aéroport londonien de Gatwick, selon l'aviation civile indienne.

Il avait émis un appel de détresse presque aussitôt après avoir quitté le sol, avant de s'écraser lourdement au-delà de l'aéroport.

Selon le dernier bilan fourni par un responsable de la police locale, Kanan Desai, les sauveteurs ont extrait 265 corps des débris de l'avion et des bâtiments sur lesquels il s'est écrasé. Au moins 24 personnes ont été tuées au sol quand l'appareil s'est fracassé sur la résidence de médecins, d'après le décompte de la police. Un des passagers du vol 171, qui transportait 242 personnes, a miraculeusement survécu.

Le crash d'Ahmedabad est un des pires de l'histoire de l'Inde. Depuis 2000, dans le monde, six catastrophes aériennes ont fait plus de 200 morts.

TISSEMSILT Plus de 140 visites médicales au profit des membres de la famille révolutionnaire

Plus de 140 visites médicales ont été effectuées au profit des membres de la famille révolutionnaire dans la wilaya de Tissemsilt, depuis le début de l'année en cours, a indiqué le directeur local des Moudjahidines et des Ayants-droit, Abdelkrim Khedri.

"Ces 140 visites médicales ont été effectuées aux domiciles des membres de la famille révolutionnaire de la wilaya, les moudjahidines et moudjahidate et les veuves de chouhadas", a indiqué M. Khedri.

Il a également souligné que l'initiative est inscrite dans le cadre d'une caravane médicale supervisée par la direction des Moudjahidines et des Ayants-droit, avec la participation d'équipes médicales issues des établissements hospitaliers du chef lieu de wilaya et des communes de Théniet El Had et Bordj Bouanâma, ainsi que de la Protection civile et les équipes des cellules de proximité relevant de la direction de l'action sociale et de la solidarité.

Le même responsable a ajouté que l'initiative qui a ciblé des membres de la famille révolutionnaire à travers l'ensemble des communes de la wilaya est motivée par l'attention portée aux Moudjahidines et aux Ayants-droit, dans le souci s'enquérir de leur état de santé, d'écouter leurs préoccupations en vue d'y répondre, et ce, en reconnaissance des lourds sacrifices consentis pour l'indépendance du pays.

Elle reflète également l'engagement constant du secteur à les accompagner et à leur garantir les soins nécessaires.

ALGER La nécessité de la numérisation dans le développement du secteur de la santé soulignée (INSP)

Une journée d'étude sur la nécessité de la numérisation dans le développement du secteur de la santé en Algérie a été tenue, dimanche, à l'Institut national de la Santé publique (INSP).

Lors de cette rencontre, les participants ont mis l'accent sur l'usage de l'outil de l'intelligence artificielle, afin de parvenir à un traitement plus efficace des données. "L'utilisation de l'outil informatique, notamment de l'intelligence artificielle, permet une meilleure exploitation et un traitement plus efficace des données", a déclaré le directeur général de l'INSP, Pr Abderrezak Bouamra, faisant savoir que l'Institut a entamé, depuis environ 2 ans, la numérisation des dossiers liés à la mortalité (certificats de décès) et à la morbidité (pathologies nécessitant une hospitalisation).

A ce titre, Pr Bouamra a précisé que la numérisation de ces dossiers, au niveau national, sont finalisés, tandis que deux autres ont été lancés, en l'occurrence le diabète et l'oncologie infantiles. Il a ajouté que les registres des accidents vasculaires cérébraux (AVC) et de l'insuffisance coronarienne seront également concernés par ce processus, avant la fin de l'année en cours. A cette occasion, les plates-formes numériques initiées par l'INSP ont été présentées, de même que d'autres aspects liés à la thématique, dont "Les défis techniques et les éthiques juridiques de la médecine de demain en Algérie".

APS

JOURNÉE MONDIALE DE DON DE SANG L'ONSC lance une plateforme numérique donneurs de sang (Hamlaoui)

La présidente de l'Observatoire national de la société civile (ONSC), Mme Ibtissem Hamlaoui, a annoncé, samedi à Alger, le lancement d'une plateforme numérique pour les donneurs de sang.



Donnant le coup d'envoi d'une campagne nationale de don de sang à la Place du 1er Mai, à l'occasion de la Journée mondiale du donneur de sang (14 juin), Mme Hamlaoui a précisé que "cette plateforme numérique, lancée par l'Observatoire national de la société civile, permet de répertorier les donneurs de sang de façon régulière, notamment dans les wilayas disposant de centres anti-cancer et connaissant une forte demande en plaquettes".

Elle a ajouté que cette plateforme numérique, qui comprend des données sur le nombre de donneurs de

sang dans chaque wilaya, y compris leurs numéros de téléphone et leurs groupes sanguins, sera mise à la disposition des services hospitaliers pour les contacter en cas de besoin.

Mme Hamlaoui a, par ailleurs, fait savoir que le Croissant-Rouge algérien (CRA) mène plusieurs actions de sensibilisation au don de sang tout au long de l'année.

Pourtant, a-t-elle dit, le nombre de donneurs reste "insuffisant", d'où la nécessité pour les acteurs de la société civile de participer à cette opération.

Concernant la campagne de don de

sang, placée cette année sous le slogan "Donnez votre sang, sauvez des vies", elle a indiqué qu'elle était organisée par l'ONSC, en coordination avec le CRA, dans le cadre de la promotion de la culture du don de sang et de la consécration des valeurs de solidarité et de cohésion sociale.

Le programme de cette campagne comprend plusieurs actions de sensibilisation à l'importance du don de sang, avec notamment la distribution de brochures mettant en avant les conditions et les bienfaits du don de sang.

Large adhésion des citoyens à la campagne de collecte de sang à Ouargla



La campagne de collecte et de don de sang, lancée samedi à Ouargla par le centre de transfusion sanguine de la wilaya, a connu une large affluence de donneurs, ont indiqué les organisateurs. Initiée dans le cadre de la célébration de la Journée mondiale de don de sang, en coordination avec des associations de la

société civile, cette campagne, menée au niveau du ksar d'Ouargla, sous le signe "Donnez votre sang, sauvez des vies", vise à pourvoir la banque de sang en ce liquide vital, à la satisfaction des différents établissements hospitaliers de la wilaya, a indiqué le coordinateur de la campagne, Smail Mihoubi. L'opération

visait également à ancrer la culture de don de sang ainsi que les valeurs de solidarité, en plus du renforcement des actions de proximité entre différentes franges de la société et l'encouragement du bénévolat, a-t-il souligné.

Les moyens humains et matériels nécessaires ont été mobilisés, avec le

concours d'organismes concernés, pour la réussite de cette campagne, et ce dans le respect des normes médicales requises. Les responsables de cette campagne ont appelé les citoyens à adhérer à ce type d'initiatives sanitaires, contribuant grandement à soutenir les malades et à sauver des vies.

PALESTINE

Agression sioniste contre Ghaza : le bilan s'alourdit à 55.297 martyrs

Le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza s'est élevé à 55.297 martyrs et 128.426 blessés, depuis le 7 octobre 2023, ont indiqué samedi les autorités sanitaires palestiniennes.



Selon la même source, les corps de 90 martyrs et 605 blessés sont arrivés dans les hôpitaux de Ghaza au cours des dernières 48 heures.

Les autorités sanitaires palestiniennes ont indiqué que 5.014 Palestiniens sont tombés en martyrs et 16.385 autres ont été blessés depuis

le 18 mars, date de la reprise de l'agression sioniste, notant que les corps de nombreuses victimes se trouvent encore sous les décombres.

Un accord de cessez-le-feu est entré en vigueur le 19 janvier à Ghaza après plus de 15 mois d'agres-

sion génocidaire sioniste, qui ont provoqué une catastrophe humanitaire sans précédent.

Les forces d'occupation ont repris le 18 mars leur agression contre Ghaza, après une interruption de deux mois, consécutive à l'accord de cessez-le-feu.

Cisjordanie occupée: l'accès aux hôpitaux est impossible en raison du blocus sioniste

Le Croissant-Rouge palestinien a annoncé que l'évacuation des blessés et des malades en Cisjordanie, en Palestine occupée, était totalement impossible, vendredi, en raison du blocus total imposé par l'entité sioniste à la région.

"Nos équipes en Cisjordanie occupée rencontrent d'énormes difficultés pour pouvoir évacuer les

blessés et les malades aux structures de santé de la région, en raison de l'interdiction imposée par les forces d'occupation sionistes aux ambulances de circuler", a écrit le Croissant-Rouge dans un communiqué repris par des médias. Il a fait observer que "plusieurs personnes malades ont besoin d'être transportées à l'hôpi-

tal, et que ses équipes tentent toujours d'atteindre ces patients pour les évacuer".

"Les forces d'occupation ont fermé des dizaines d'accès menant en Cisjordanie occupée, ainsi que plusieurs routes secondaires reliant villages, villes et localités, à l'aide de monticules de terre", a rapporté Wafa.

MPOX L'OMS maintient l'alerte

L'Organisation mondiale de la santé a déclaré lundi maintenir l'alerte face à l'épidémie de mpox, qui touche principalement l'Afrique, et a appelé à "un soutien international continu".

Le directeur général de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus, "a annoncé que la flambée du mpox continuait de répondre aux critères d'une urgence de santé publique de portée internationale" (USPPI), selon un communiqué.

L'USPPI était jusqu'à l'an dernier le niveau d'alerte le plus élevé face à une épidémie selon le Règlement sanitaire international (RSI), un cadre juridiquement contraignant pour ses 196 Etats Parties.

Mais des amendements adoptés en juin 2024 par les pays de l'Organisation mondiale de la santé ont introduit un plus haut

degré d'alerte : celui d'"urgence due à une pandémie". La décision de maintenir l'alerte face à la recrudescence du mpox fait suite à la quatrième réunion du Comité d'urgence du RSI le 5 juin.

Ce comité, tout en "reconnaissant les progrès réalisés dans la capacité de réponse de certains pays", a informé le directeur général que l'événement continuait de constituer une USPPI, en raison de l'augmentation continue du nombre des cas, y compris récemment en Afrique de l'Ouest, et de "la poursuite probable d'une transmission non détectée dans certains pays au-delà du continent africain", explique l'OMS.

"Les difficultés opérationnelles persistantes" pour répondre à l'épidémie, "y compris en matière de surveillance et de dépistage, ainsi que le manque de financement,

font qu'il est difficile de hiérarchiser les interventions et qu'un soutien international continu est nécessaire", poursuit l'organisation.

Le chef de l'OMS avait déclaré cette USPPI le 14 août 2024 face à la propagation fulgurante de la maladie, anciennement connue sous le nom de variole du singe, en Afrique et en particulier en République démocratique du Congo (RDC).

L'OMS avait pris la même décision en juillet 2022, lorsqu'une épidémie de mpox s'était étendue à travers le monde, avant de la lever en mai 2023.

"Depuis le début de 2024, plus de 37.000 cas confirmés de mpox ont été signalés à l'OMS par 25 pays, dont 125 décès", a dit le chef de l'OMS vendredi au comité d'urgence.

La RDC rassemble à elle seule 60% des cas confirmés et 40% des décès, sui-

vie par l'Ouganda, le Burundi et le Sierra Leone, qui connaît une augmentation du nombre des cas depuis le début de cette année.

En plus des cas confirmés, la République démocratique du Congo continue de signaler entre 2.000 et 3.000 cas suspects chaque semaine.

Depuis la précédente réunion du comité en février, sept autres pays ont signalé des flambées pour la première fois : Albanie, Ethiopie, Malawi, Macédoine du Nord, Soudan du Sud, Tanzanie et Togo, a relevé M. Tedros.

"Nous avons besoin d'une vaccination stratégique et ciblée. Et nous avons besoin que tous les partenaires et donateurs soutiennent le plan stratégique mondial de préparation et de réponse au mpox, en fournissant les 147 millions de dollars nécessaires", a-t-il demandé.

SOUDAN DU SUD

MSF ferme un hôpital à cause de l'insécurité

L'ONG Médecins sans frontières (MSF) a annoncé mardi la fermeture "pour des raisons de sécurité" d'un hôpital du nord-est du Soudan du Sud, suite à sa destruction lors d'une violente attaque en avril.

"L'infrastructure de l'hôpital, dans laquelle MSF avait investi des millions d'euros, a été entièrement détruite", a regretté l'ONG mardi dans un communiqué.

Quelque 135.000 euros de médicaments ont été volés, "soit suffisamment pour faire fonctionner l'hôpital pendant des mois et soigner des milliers de patients", a-t-elle souligné.

"Les pertes considérables causées par les pillages nous ont privés des ressources nécessaires à la poursuite des opérations. Nous n'avons d'autre choix que de prendre la décision difficile de fermer l'hôpital et notre soutien à 13 structures de soins de santé primaires" qui en dépendaient, a déploré l'ONG, qui invoque comme raison principale pour cette décision "la sécurité".

Le 14 avril, MSF avait annoncé suspendre les activités de son hôpital du comté d'Ulang, dans l'Etat du Haut-Nil frontalier avec le Soudan, pays en conflit depuis plus de deux ans.

Des dizaines d'individus armés - non identifiés - y avaient pénétré de force, menacé le personnel et les patients, et pillé l'établissement, avait indiqué l'organisation.

En mai, MSF avait déjà annoncé la suspension des activités d'un autre de ses hôpitaux, à Old Fangak (Nord) après qu'il eut été bombardé.

La fermeture de ces deux structures laisse une zone de plus de 200 kilomètres, de la frontière éthiopienne à Malakal, capitale du Haut-Nil, sans aucun établissement de santé secondaire, où sont fournis des soins spécialisés, a déploré l'organisation.

IRAK

19 décès dus à la fièvre du Congo depuis début 2025

La fièvre hémorragique de Crimée-Congo a tué 19 personnes sur plus d'une centaine contaminées depuis début 2025 en Irak, a annoncé jeudi le ministère de la Santé, appelant au respect des mesures sanitaires chez les éleveurs de bétail et dans les abattoirs.

Egalement surnommée fièvre du Congo, la transmission de la maladie se produit "soit par les piqûres de tiques, soit par contact avec du sang ou des tissus d'animaux infectés, pendant ou immédiatement après l'abattage", selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

La maladie touche à la fois des animaux, notamment des élevages bovins, et des êtres humains. Depuis le début de l'année 2025, "123 cas de contamination à la fièvre hémorragique ont été confirmés, dont 19 décès", a indiqué le porte-parole du ministère de la Santé, Saif al-Badr, dans un communiqué, précisant que Baghdad, la capitale, avait recensé cinq morts.

Comme durant les années précédentes, la province pauvre et rurale de Dhi Qar enregistre le nombre le plus élevé de patients (36 cas) dans le sud du pays où sont élevés des bovins, des moutons et des chèvres.

Selon le ministère de la Santé irakien, les personnes les plus touchées par la fièvre hémorragique sont les éleveurs de bétail ainsi que les employés des abattoirs.

Une précédente flambée en 2022 - au moins 27 décès - était d'autant plus notable qu'entre 1989 et 2009, seuls six cas avaient été signalés, suivis par trois cas mortels en 2018 et "33 cas confirmés en 2021, dont 13 décès", selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Entre humains, la transmission de la maladie "peut survenir à la suite d'un contact direct avec du sang, des sécrétions, des organes ou des liquides biologiques de sujets infectés", selon l'OMS.

ANGINE

Quel est le meilleur traitement ?

Mal de gorge, difficulté à avaler ? C'est sans doute une angine. Cette affection des amygdales, parfois accompagnée de fièvre, est souvent douloureuse. Dans la plupart des cas, on la soigne soi-même et tout rentre dans l'ordre après une petite semaine.

Chez l'adulte, 8 angines sur 10 sont dues à un virus. Dans certains cas, l'infection est plus large et touche en même temps le pharynx ou le nez : il n'est donc pas rare que l'on ressent aussi des picotements au fond de la gorge ou que le nez coule abondamment. Mais les antibiotiques sont rarement nécessaires. Une automédication bien réfléchie suffit.

On apaise la douleur

Avec un antalgique, essentiellement du paracétamol (6 comprimés de 500 mg/jour maximum). L'aspirine et les anti-inflammatoires sont déconseillés. Car en luttant contre l'inflammation, ils peuvent diminuer la lutte naturelle de l'organisme contre l'infection. Ce qui peut entraîner des complications en cas de surinfection bactérienne.

Des pastilles (Drill, Streptils...) ou des collutoires (Eludril, Humex...). La plupart contiennent à la fois des antalgiques (lidocaine, tétracaine), et des antiseptiques (bichloryl, cetylpyridinium...). 3 à 6 prises par jour, selon le médicament.

On ne prend pas forcément des



antibiot

Il faut consulter quand la température dépasse 38,5°C, et que la fatigue et la douleur vous clouent au lit : il est possible que l'infection soit bactérienne et nécessite des antibiotiques. Le médecin décide en fonction de l'aspect de la gorge, de son expérience, du résultat du test s'il l'effectue. On doit

consulter quand apparaissent d'autres signes... Des petits boutons rouges partout sur le corps : c'est peut-être une scarlatine provoquée par la bactérie responsable de l'angine. Des gros ganglions sous le cou, ce peut-être une mononucléose infectieuse. Quand les symptômes ne s'améliorent pas, voire empirent après 48 heures d'automédication, il faut voir un médecin.

Parfois, il existe un test rapide chez le médecin. Ni les symptômes ni l'aspect de la gorge ne permettent de prédire à coup sûr la nature de l'infection. En revanche, il existe un test rapide pour repérer le streptocoque de type A, bactérie responsable de 80 % des angines adultes.

On prélève quelques cellules au niveau des amygdales avec un bâtonnet, qui est ensuite plongé dans un produit réagissant en présence de la bactérie. En quelques minutes, on sait donc si l'angine est due au streptocoque. Si c'est le cas, le médecin prescrit un antibiotique, généralement de l'amoxicilline durant 6 jours.

Attention toutefois, tient à prévenir le Dr Béatrice Pocachard, ORL (La Madeleine, 59) : "parmi les tests négatifs, il n'y a pas que des angines virales, il peut s'agir aussi d'une angine causée par une autre bactérie, plus rare que le streptocoque. Il faut donc suivre le traitement conseillé par son médecin mais ne pas hésiter à consulter à nouveau si, après 48 heures, la fièvre ou la douleur ne régressent pas".

Parfois, il faut se faire opérer des amygdales. Si, chaque année, vous souffrez de 4 ou 5 angines bactériennes qui vous empêchent d'avoir une activité normale, il est peut-être temps de penser à vous faire opérer. "L'opération des amygdales ne dure que quelques minutes, sous anesthésie générale", décrit Béatrice Pocachard.

Les adultes restent généralement hospitalisés 24 heures pour bien soulager leur douleur et surveiller le risque de saignement. Les suites de l'opération sont parfois inconfortables, voire douloureuses, mais des antalgiques efficaces sont prescrits. Et vous en aurez fini avec les angines bactériennes.

Quand faut-il consulter le médecin ?

Bien qu'elles soient le plus souvent bénignes, mieux vaut tout de même se méfier des complications. Certaines complications bactériennes rares, mais graves, sont en effet en recrudescence. Ce qu'il faut savoir sur ce mal de gorge avant d'opter pour l'automédication ou prendre rendez-vous chez le médecin.

La question qui se pose devant une gorge rouge, blanche ou qui fait mal, c'est : ai-ou besoin d'antibiotiques ? Pour soulager l'angine si elle est causée par une bactérie mais surtout pour éviter les complications locales (autour de la gorge) ou générales (bactérie qui s'installe ailleurs, notamment au niveau des valves cardiaques). Leur prescription "large" avait fait quasiment disparaître les complications générales. Mais cet excès de prudence a fini par entraîner de nombreux traitements injustifiés ! D'où les campagnes pour diminuer leur consommation. Le problème, c'est qu'on a une tendance à les remplacer par des anti-inflammatoires, dont on mesure aujourd'hui les limites, et même les effets secondaires.

Depuis une dizaine d'années, les médecins ORL s'alarment de l'augmentation des abcès des amygdales (phlegmon) et d'infection des tissus du cou (cellulite cervicale). "Des complications graves qui avaient pratiquement disparu", affirme le professeur Rey, du CHU de Grenoble.

"C'est entre 4 et 15 ans que le risque est le plus grand puisqu'à cet âge, 35 à 50 % des angines sont bactériennes, causées par un strepto-

coque (strepto A) le plus souvent, mais aussi des pneumocoques, des haemophilus influenzae...". À l'âge adulte, l'angine redevient majoritairement virale.

PEU DE FIÈVRE, DÉBUT PROGRESSIF : PARACÉTAMOL ET SOLUTIONS LOCALES Si le mal de gorge s'installe progressivement, s'il survient après un rhume, s'il n'y a pas ou peu de fièvre... L'automédication est possible :

Contre la fièvre et la douleur, prendre du paracétamol (g3x maximum/jour chez l'adulte, 60mg/kg/jour en 4 à 6 prises chez l'enfant). Faire des gargarismes avec du gros sel (une càc dans un verre d'eau tiède) pour nettoyer les amygdales et calmer la douleur. Également hypertonique, une nouvelle solution (spray Pharyngol) a démontré son efficacité sur les maux de gorge chez 103 patients... peut-être à tester.

Sucer des bonbons pour adoucir la gorge (au miel, pastilles pour la gorge...). On peut aussi utiliser localement des collutoires anesthésiques contenant du bichloryl (type Hexalyse, Rhinathiol, Solutricine...) ou la propolis, un produit de la ruche aux vertus antibactériennes, antivirales et anti-inflammatoires (existe aussi en gommes à sucer). Boire des tisanes de thymuscées au miel de menthe, de sauge ou d'eucalyptus de préférence.

Mais si la douleur et la fièvre augmentent ou ne passent pas après 48 heures, ne pas hésiter à consulter son médecin généraliste.

GORGE BLANCHE, PAS DE TOUX NI DE NEZ QUI COULE, DE LA FIÈVRE : IL FAUT CONSULTER

Certains signes, comme la survenue brutale et isolée du mal de gorge, sans rhume associé, sans toux, des amygdales blanches et très douloureuses ainsi qu'une fièvre élevée sont plutôt en faveur d'une angine bactérienne. La consultation s'impose également si des plaques rouges apparaissent sur tout le corps (scarlatine), si la douleur n'est située que d'un seul côté (risque d'abcès) ou si la fièvre persiste plus de trois jours.

Mais il arrive qu'une angine bactérienne donne une gorge rouge. C'est pourquoi un examen de la gorge par le médecin est nécessaire pour différencier les deux types d'angine, bactérienne ou virale, afin de prescrire un antibiotique si besoin.

En cas de doute, il peut rechercher la présence de streptocoque A (bactérie qui peut entraîner des complications rénales, cardiaques, rhumatismales en plus des abcès...). En réalisant un test de diagnostic rapide (TDR).

Un test négatif ne veut pas dire que l'angine est virale mais seulement qu'il n'y a pas de streptocoque. A dans le cas contraire, mais d'autres bactéries peuvent être à l'origine de l'angine et donc nécessiter des antibiotiques.

GORGE BLANCHE, PAS DE TOUX NI DE NEZ QUI COULE, DE LA FIÈVRE : IL FAUT CONSULTER

Certains signes, comme la survenue brutale et isolée du mal de gorge, sans rhume associé, sans toux, des amygdales blanches et très douloureuses ainsi qu'une fièvre élevée sont plutôt en faveur d'une angine bactérienne. La consultation s'impose également si des plaques rouges apparaissent sur tout le corps (scarlatine), si la douleur n'est située que d'un seul côté (risque d'abcès) ou si la fièvre persiste plus de trois jours.

Mais il arrive qu'une angine bactérienne donne une gorge rouge. C'est pourquoi un examen de la gorge par le médecin est nécessaire pour différencier les deux types d'angine, bactérienne ou virale, afin de prescrire un antibiotique si besoin.

En cas de doute, il peut rechercher la présence de streptocoque A (bactérie qui peut entraîner des complications rénales, cardiaques, rhumatismales en plus des abcès...). En réalisant un test de diagnostic rapide (TDR).

Un test négatif ne veut pas dire que l'angine est virale mais seulement qu'il n'y a pas de streptocoque. A dans le cas contraire, mais d'autres bactéries peuvent être à l'origine de l'angine et donc nécessiter des antibiotiques.

Mal de gorge: 6 recettes de gargarismes et de cataplasmes

Le mal de gorge est douloureux puisque nous passons rarement plus de 15 secondes sans avaler notre salive. Rien d'étonnant que de nombreuses recettes de grand-mère aient survécu. Découvrez-les pour soulager les gorges qui picotent et les difficultés à avaler.

REMÈDE DE GRAND-MÈRE #1 : LE PLUS SIMPLE

Mélangez 1 cuillère à café de sel de table à 50 cl d'eau tiède. Faites des gargarismes avec cette eau salée toutes les heures.

REMÈDE DE GRAND-MÈRE #2 : POUR CALMER LA DOULEUR

Faites infuser 1 cuillère à café de camomille séchée dans une tasse d'eau. Filtrez et laissez refroidir. Faites plusieurs gargarismes par jour.

Une autre option : mélanger 1 c. à soupe de vinaigre de cidre (à la place du citron) à 1 c. à café de miel. Diluez le tout dans une tasse d'eau chaude et faire le gargarisme.

REMÈDE DE GRAND-MÈRE #4 : POUR LUTTER CONTRE LES BACTÉRIES

Verser 1 c. à café de feuilles de sauge dans un demi-litre d'eau bouillante. Laissez refroidir et faites 2 à 3 gargarismes par jour.

REMÈDE DE GRAND-MÈRE #5 : POUR APAISER LE FEU

Plongez 1 c. à soupe de fleurs de camomille séchées dans l'équivalent de 2 tasses d'eau bouillante et laissez infuser 5 minutes.

Verser cette infusion sur un linge, puis appliquez le tissu autour de la gorge.

Il faut laisser le cataplasme en place jusqu'à ce qu'il ait refroidi.

REMÈDE DE GRAND-MÈRE #6 : POUR SOULAGER LA GORGE

Prenez une poignée de gros sel gris et imprégnez-la de jus de citron chaud.

Étalez le sel humide sur une bande de gaze et appliquez-la directement sur la gorge pendant 1 heure.

10 conseils pour soulager un mal de gorge

Gorge qui pique ou qui brûle, difficultés à avaler : le mal de gorge est un des classiques des maux de l'hiver. Fort heureusement, il est possible de soigner un mal de gorge avec des remèdes naturels qui ont une action antiseptique ou anti-inflammatoire.



Quand faut-il arrêter l'automédication ?

Si votre mal de gorge persiste au-delà de 5 jours, si la fièvre ou des ganglions font leur apparition, a fortiori accompagnés d'otite, de gêne respiratoire ou de sinusite, il vaut mieux consulter.

1/10 - Une infusion de sauge

Un remède bien connu des jardiniers pour traiter l'inflammation des voies respiratoires. Compter 3 g de feuilles de sauge pour une tasse d'eau bouillante de 20 cl. Couvrir et laisser infuser 10 mn, filtrer. Boire cette infusion deux fois par jour.

2/10 - Une tisane de thym

Vest un très bon désinfectant. Cueillez-le dans votre jardin ou choisissez des sachets bio. Compter une cuillère à soupe pour une tasse d'eau bouillante. Couvrir et laisser infuser 10 à 15 mn. Boire cette tisane deux fois par jour. On peut aussi mélanger thym et romarin.

3/10 - De la vitamine C

Un peu de vitamine C (2 g par jour) et de zinc (comprimé de 50 mg par jour) peuvent également donner un coup de pouce bienvenu pour lutter contre l'infection.

4/10 - Un lait chaud au miel

Le miel apaise la douleur et

désinfecte les muqueuses. Il suffit d'en verser 1 cuillerée dans une tasse de lait chaud pour calmer instantanément. Pas étonnant qu'on en trouve dans la plupart des pastilles à sucer contre le mal de gorge !

5/10 - De la propolis

La propolis est également un remède phare dans le traitement de l'angine : sous forme de pulvérisateur buccal, de sirop, de gommes ou de pastilles, tout est bon pour bénéficier de ses propriétés antiseptiques, anti-inflammatoires, anesthésiques et stimulantes des défenses immunitaires. On peut aussi simplement mâcher régulièrement des graines de propolis.

6/10 - De l'huile essentielle d'arbre à thé

L'huile essentielle de tea-tree est justement réputée dans le traitement des angines et des infections respiratoires.

Mélangez 2 gouttes mélangées à 1 cuillerée à café de miel, 3 fois par jour. Ou versez 2 gouttes dans de l'eau tiède pour faire un gargarisme.

7/10 - Le bicarbonate de soude

Tout comme le sel, ce produit permet d'enrayer les bactéries et il

n'y a aucun risque de surdosage si on fait plusieurs gargarismes dans la journée. Compter 1 cuillerée à café de bicarbonate pour 25 cl d'eau bouillante. Faites un gargarisme une fois que ce mélange a refroidi.

8/10 - L'huile essentielle de thym

Verser 1 goutte d'huile essentielle de thym sur un morceau de sucre, laissez fondre lentement dans la bouche. Renouvelez l'opération quatre fois par jour.

9/10 - Les bourgeons de cassis

En gemmothérapie, Ribes nigrum est un remède bien connu pour diminuer l'inflammation et renforcer la résistance du corps. Les naturopathes le prescrivent généralement sous forme de macérat concentré de bourgeons de cassis bio. Verser 5 gouttes dans un verre d'eau minérale, à renouveler trois fois par jour.

10/10 - Surtout pas d'anti-inflammatoires

Pas d'anti-inflammatoires non stéroïdiens (Advil, Nurofen...) pour diminuer la douleur et la fièvre car ces médicaments peuvent masquer les complications graves comme l'abcès des amygdales (phlegmon) ou l'infection des tissus du cou. Ils pourraient même contribuer à leur apparition.

5 remèdes naturels contre le mal de gorge

Illustration: B. M. / Agence B. M.

1. L'homéopathie au cas par cas

3 granules de Pyrogenium 9 CH et de Streptococcinum 15 CH, 5 fois par jour.

Si votre gorge fait suite à un coup de froid sec, ajoutez Aconitum 5 CH, 3 granules 3 fois par jour.

S'il s'agit d'un coup de froid humide, prenez Dulcamara 5 CH, 3 granules 3 fois par jour.

2. Des cataplasmes contre l'inflammation

Appliquez pendant une heure, sur la partie du cou correspondant à la zone douloureuse, des cataplasmes d'argile. Ses micro-éléments vont combattre l'inflammation. Renouvelez toutes des deux heures

3. Pour soulager le mal de gorge

Prenez une poignée de gros sel gris et imprégnez-la de jus de citron chaud.

Étalez le sel humide sur une bande de gaze et appliquez-la directement sur la gorge pendant 1 heure.

4. Pour soulager le mal de gorge

Prenez 3 fois par jour 2 gouttes d'H.E. d'eucalyptus citronné sur un demi-sucré.

5. L'eucalyptus en huile essentielle (HE)

Prenez 3 fois par jour 2 gouttes d'H.E. d'eucalyptus citronné sur un demi-sucré.

Prenez 3 fois par jour 2 gouttes d'H.E. d'eucalyptus citronné sur un demi-sucré.

P A L E S T I N E

Agression sioniste: une marche Paris-Bruxelles en solidarité avec Ghaza à partir de dimanche

Des syndicats et associations françaises appellent à marcher de Paris à Bruxelles à partir de dimanche pour faire pression sur les autorités européennes afin qu'elles prennent des sanctions contre l'entité sioniste et que cesse le massacre contre le peuple palestinien dans la bande de Ghaza.



Les participants appellent "les responsables politiques de toute l'UE et les institutions européennes à exercer sans aucun délai une pression maximale sur (l'entité sioniste) pour faire cesser le massacre" à Ghaza, après 616 jours de guerre génocidaire sioniste contre l'enclave palestinienne, précise dans

un communiqué la Ligue des droits de l'Homme (LDH), co-organisatrice.

Parmi les autres organisations derrière cette initiative figurent l'Association belgo-palestinienne (ABP), l'Association France Palestine Solidarité (AFPS) et la Fédération internationale pour les droits hu-

ains (FIDH). Le départ est prévu dimanche à 17h00 à Paris, depuis le Pavillon de la Villette, dans le 19^e arrondissement, a-t-on précisé.

Le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza est de plus 55.000 martyrs, en majorité des femmes et des enfants, depuis le 7 oc-

tobre 2023, selon les autorités sanitaires palestiniennes.

Un accord de cessez-le-feu est entré en vigueur le 19 janvier à Ghaza, rompu deux mois plus tard par les forces d'occupation sioniste qui ont repris le 18 mars leur agression contre l'enclave palestinienne.

L'internet est rétabli dans la bande de Ghaza, selon un responsable palestinien

Le réseau de téléphonie et d'internet a été rétabli samedi soir dans la bande de Ghaza après trois jours d'interruption suite à une attaque sioniste sur une ligne de fibre optique, a déclaré un responsable du ministère palestinien des Télécommunications.

"Le réseau est désormais opérationnel dans toute la bande de Ghaza", a

déclaré Laith Daraghme, directeur de l'autorité de régulation des télécommunications, qui dépend du ministère du même nom.

Ce dernier avait annoncé jeudi que l'internet et les communications fixes étaient coupés à Ghaza après une attaque de l'armée sioniste sur un câble de fibre optique.

Le ministère avait expliqué que ses équipes de maintenance ne pouvaient pas accéder aux sites où le câble avait été endommagé, pour des raisons de sécurité.

De même, la Société palestinienne du Croissant-Rouge avait dit rencontrer "d'énormes difficultés" à communiquer avec ses équipes dans la bande de

Ghaza en raison d'une coupure des communications.

L'agression sioniste à Ghaza, depuis le 7 octobre 2023, a causé des dégâts considérables aux infrastructures dans tout le territoire palestinien, notamment sur les canalisations d'eau, sur les lignes électriques et sur les routes.

Agression sioniste : des martyrs et des blessés au niveau de points de distribution d'aide à Ghaza

Cinq Palestiniens sont tombés en martyrs et plusieurs d'autres ont été blessés dimanche matin par des tirs des forces de l'occupation sioniste alors qu'ils attendaient de l'aide alimentaire dans différentes parties de la bande de Ghaza, a rapporté l'agence de presse palestinienne, Wafa.

Plusieurs citoyens ont également été blessés par des tirs des forces sionistes alors qu'ils attendaient de l'aide à Khan Younis, au sud de la ville de Ghaza ainsi que dans d'autres endroits de l'enclave.

Les forces d'occupation ont ciblé pendant des semaines des points de

distribution d'aide à Rafah et dans le centre de la bande de Ghaza, faisant des dizaines de martyrs et de blessés.

Ces attaques, selon l'ONU, visent à déplacer de force les habitants de l'enclave palestinienne.

Depuis la mise en place du mécanisme des points de distribution

d'aide le 27 mai 2025, le nombre total de martyrs a dépassé la centaine, selon Wafa.

Le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza s'est élevé à 55.297 martyrs et 128.426 blessés, depuis le 7 octobre 2023, ont indiqué les autorités sanitaires palestiniennes.

Ghaza : au moins 79 martyrs samedi dans des raids de l'occupation sioniste

Au moins 79 Palestiniens sont tombés en martyrs, dont des femmes et des enfants samedi lors de frappes aériennes de l'armée d'occupation sioniste dans la bande de Ghaza, rapporte dimanche l'agence palestinienne Wafa.

Ainsi, 21 Palestiniens sont tombés en martyrs à Ghaza et dans le nord de l'enclave, 19 dans le centre de la bande de Ghaza et 39 dans le sud, ajoute Wafa qui rappelle depuis le 7 octobre 2023, l'occupation sioniste poursuit le génocide des Palestiniens à Ghaza, en commettant notamment des meurtres, en affamant les populations, avec la destruction et des déplacements de populations, tout en ignorant les appels internationaux et les injonctions de la Cour internationale de Justice pour y mettre fin. Ce génocide a fait plus de 183 000 morts et blessés, la plupart étant des enfants et des femmes, et plus de 11 000 disparus. Des centaines de milliers de personnes ont été déplacées, et la famine a coûté la vie à de nombreuses personnes, y compris des enfants, et a provoqué des destructions généralisées, selon Wafa.

Le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza s'est élevé à 55.297 martyrs et 128.426 blessés, depuis le 7 octobre 2023, ont indiqué samedi les autorités sanitaires palestiniennes.

Selon la même source, les corps de 90 martyrs et 605 blessés sont arrivés dans les hôpitaux de Ghaza au cours des dernières 48 heures.

Les autorités sanitaires palestiniennes ont indiqué que 5.014 Palestiniens sont tombés en martyrs et 16.385 autres ont été blessés depuis le 18 mars, date de la reprise de l'agression sioniste, notant que les corps de nombreuses victimes se trouvent encore sous les décombres.

6 martyrs dans un bombardement de l'armée sioniste à Deir al-Balah

Six Palestiniens sont tombés en martyrs et d'autres ont été blessés samedi soir, dans un bombardement des forces d'occupation sionistes d'un rassemblement de citoyens dans la ville de Deir al-Balah, au centre de la bande de Ghaza, portant le bilan de martyrs dans la bande depuis l'aube à 42, a rapporté l'agence de presse palestinienne Wafa.

Des sources locales citées par l'agence Wafa, ont rapporté qu'un drone sioniste a bombardé un rassemblement de citoyens à Deir al-Balah, faisant six martyrs et plusieurs blessés.

Plus tôt, quatre citoyens sont tombés en martyrs et d'autres ont été blessés, dans un bombardement de l'artillerie sioniste qui a ciblé un rassemblement de citoyens dans le quartier d'al-Tuffah, à l'est de la ville de Ghaza. Les blessés ont été transférés à l'hôpital baptiste arabe.

Samedi matin, l'occupation sioniste a commis un massacre ciblant des citoyens attendant une aide alimentaire à l'ouest de la ville de Beit Lahia, au nord de la bande de Ghaza. Selon des sources médicales, l'attaque a fait 12 martyrs et plus de 50 blessés. Selon les autorités sanitaires palestiniennes, le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza s'est élevé à 55.297 martyrs et 128.426 blessés, depuis le 7 octobre 2023.

Selon la même source, les corps de 90 martyrs et 605 blessés sont arrivés dans les hôpitaux de Ghaza au cours des dernières 48 heures.

Les autorités sanitaires palestiniennes ont indiqué que 5.014 Palestiniens sont tombés en martyrs et 16.385 autres ont été blessés depuis le 18 mars, date de la reprise de l'agression sioniste, notant que les corps de nombreuses victimes se trouvent encore sous les décombres.

Un accord de cessez-le-feu est entré en vigueur le 19 janvier à Ghaza après plus de 15 mois d'agression génocidaire sioniste, qui ont provoqué une catastrophe humanitaire sans précédent.

Les forces d'occupation ont repris le 18 mars leur agression contre Ghaza, après une interruption de deux mois, consécutive à l'accord de cessez-le-feu.

LIBAN

Sept blessés dans une frappe aérienne sioniste sur la ville de Beit Lif, dans le sud du pays

Sept personnes ont été blessées samedi lors d'une frappe aérienne de l'armée sioniste visant une place de la ville de Beit Lif, dans le district de Bint Jbeil, au sud du Liban. "Un drone de l'armée sioniste a tiré deux missiles sur la place frontalière de

Beit Lif, a rapporté l'Agence de presse libanaise Ani.

Citant le Centre des opérations d'urgence de santé publique du ministère de la Santé, l'Agence Ani a affirmé que la frappe aérienne avait "fait sept blessés", sans fournir de

détails sur leur état de santé. En dépit de l'accord de cessez-le-feu entré en vigueur fin novembre, l'entité sioniste poursuit des frappes aériennes quasi-quotidiennes au Liban voisin.

APS

AGRESSION SIONISTE CONTRE L'IRAN

L'Iran annonce plusieurs nouvelles salves de missiles contre l'entité sioniste

L'Iran a tiré dans la nuit de samedi à dimanche plusieurs nouvelles salves de missiles sur l'entité sioniste en ciblant notamment des installations pour le ravitaillement des avions de combat, alors que l'agression sioniste injustifiée contre des villes iraniennes a fait plusieurs martyrs et des dizaines de blessés dans plusieurs villes du pays.



En riposte aux agressions sionistes de vendredi ayant ciblé des villes iraniennes, "les installations de production de carburant pour les avions de combat et les centres d'approvisionnement en énergie de l'entité sioniste" ont été ciblés par une multitude de drones et de missiles", a indiqué tôt dimanche un communiqué des Gardiens de la Révolution.

En outre, la télévision iranienne a annoncé le tir d'une nouvelle salve de missiles sur l'entité sioniste, la deuxième menée dans la nuit de samedi à dimanche, après la série de tirs annoncée par les Gardiens de la Révolution, au troisième jour après l'agression militaire sioniste contre l'Iran. "Une

nouvelle vague de l'opération Promesse honnête 3 a commencé il y a quelques minutes", a rapporté vers 03H10 (samedi 23H40 GMT) la télévision publique iranienne, diffusant en direct des images de l'entité sioniste dans l'attente des frappes.

De son côté, l'agence de presse iranienne Tasnim a affirmé dimanche que le ministère de la Défense à Téhéran avait été pris pour cible par des frappes sionistes.

"Suite à l'attaque de ce soir par l'aviation du régime sioniste sur Téhéran, le siège du ministère de la Défense a été pris pour cible", a indiqué Tasnim, ajoutant qu'un des bâtiments avait été "légèrement endommagé". Le président

iranien, Massoud Pezeshkian, a quant à lui promis une riposte "plus forte" contre l'entité sioniste (...), l'armée sioniste a confirmé des tirs de missiles en provenance d'Iran, appelant la population à se confiner aux abris.

Par ailleurs, des attaques sionistes ont visé deux dépôts de carburant à Téhéran, a rapporté tôt dimanche le ministère iranien du Pétrole, peu après l'annonce par l'Iran de nouveaux tirs de missiles contre l'entité sioniste.

"Le dépôt pétrolier de Shahrân (dans le nord-ouest de Téhéran) ainsi qu'un autre réservoir au sud de la ville ont été pris pour cible par le régime sioniste", a précisé le ministère iranien du Pétrole.

Dans la matinée de samedi à New York, l'ambassadeur iranien auprès des Nations unies, Amir Saeed Iravani, avait déclaré que le bilan des attaques menées par l'entité sioniste contre l'Iran a atteint vendredi 78 martyrs, dont de hauts responsables militaires et plus de 320 blessés. Intervenant vendredi soir lors d'une réunion du Conseil de sécurité de l'ONU sur la situation en Iran, M.

Iravani avait affirmé que "jusqu'à présent, 78 personnes sont mortes en martyrs, dont de hauts responsables militaires, et plus de 320 autres ont été blessées".

La grande majorité d'entre elles sont des civils, notamment des femmes et des enfants".

Le Venezuela condamne l'agression sioniste contre l'Iran

Le président du Venezuela, Nicolas Maduro, a condamné l'agression sioniste contre l'Iran et exprimé la solidarité de Caracas avec Téhéran, rapportant dimanche des mé-

dias. S'exprimant à la télévision VTV, Maduro, a critiqué les attaques d'envergure menées par l'entité sioniste contre les sites nucléaires iraniens et les centres de commandement militaire

dans plusieurs villes. Il a affirmé la solidarité de son pays "avec l'Iran, la Palestine, la Syrie, le Liban, le Yémen, et tous les peuples musulmans et arabes". Par ailleurs, Nicolas Maduro a

critiqué "le silence international face aux attaques géonocidaires" sionistes contre les Palestiniens à Gaza et en Cisjordanie occupée, et appelé à "mettre fin à ces agressions".

Deux dépôts de carburant à Téhéran visés par des frappes sionistes (ministère du Pétrole)

Des frappes sionistes ont visé deux dépôts de carburant à Téhéran, a rapporté tôt dimanche le ministère iranien du Pétrole, peu après l'annonce par l'Iran

de nouveaux tirs de missiles contre l'entité sioniste.

"Le dépôt pétrolier de Shahrân (dans le nord-ouest de Téhéran) ainsi

qu'un autre réservoir au sud de la ville ont été pris pour cible par le régime sioniste", a indiqué le ministère du Pétrole.

L'armée sioniste a mené

plusieurs attaques, dans la nuit de jeudi à vendredi, contre des positions civiles et militaires iraniennes, faisant plusieurs martyrs et blessés.

L'Irak réitère son rejet de la violation de son espace aérien

Le gouvernement irakien a réitéré samedi soir, dans un communiqué "son rejet absolu de la violation de l'espace aérien irakien et de son utilisation pour les attaques perpétrées par l'entité sioniste contre la République islamique d'Iran". Il a appelé les Etats-Unis à "assumer leurs responsa-

bilités (...) pour empêcher l'aviation de l'entité sioniste de répéter toute violation de l'espace aérien irakien pour mener ces attaques." L'Irak avait protesté auprès de l'ONU, affirmant que l'entité sioniste avait attaqué l'Iran depuis son espace aérien vendredi.

Plus tôt samedi, un res-

pensible gouvernemental irakien assurait que Bagdad "a officiellement demandé aux Etats-Unis d'empêcher les avions de l'entité sioniste de violer l'espace aérien de l'Irak".

"L'Irak a fait preuve de la plus grande retenue dans l'espoir d'ouvrir la voie à des solutions diplomatiques et

politiques pour désamorcer la crise par des moyens pacifiques", a encore averti le gouvernement dans son communiqué.

"Il a le droit, en vertu du droit international, de recourir à toutes ses capacités pour confronter toute violation de sa souveraineté nationale", a-t-il mis en garde.

des infrastructures civiles et militaires iraniennes, faisant des martyrs et blessés. La diplomatie iranienne avait qualifié, dans un communiqué, les attaques sionistes "de violation

fragrante des chartes onusiennes et d'une agression manifeste contre l'intégrité territoriale et la souveraineté du pays", assurant que "l'Iran y ripostera par tous les moyens nécessaires.

Nucléaire: Oman annonce que les pourparlers entre l'Iran et les Etats-Unis n'auront pas lieu

Oman, qui joue le rôle de médiateur entre les Etats-Unis et l'Iran dans les discussions sur le nucléaire iranien, a affirmé samedi que les pourparlers prévus dimanche entre les deux pays n'auront pas lieu.

"Les pourparlers entre l'Iran et les Etats-Unis, qui devaient se tenir à Mascate ce dimanche, n'auront pas lieu.

Mais la diplomatie et le dialogue restent la seule voie vers une paix durable", a indiqué le ministre omanais des Affaires étrangères, Badr Albusaidi.

Plus tôt dans la journée, le ministère iranien des Affaires étrangères avait déclaré qu'il n'y avait "pas de sens" à ce que l'Iran maintienne dimanche des pourparlers prévus avec les Etats-Unis sur son programme nucléaire, au vu de l'attaque sioniste lancée contre le pays.

"Il est évident que dans de telles circonstances, et tant que l'agression du régime sioniste contre la nation iranienne ne cessera pas, il n'y aurait pas de sens à participer à un dialogue", a déclaré le porte-parole du ministère, Esmail Baqaei, dans un communiqué.

L'ambassadeur iranien auprès des Nations unies, Amir Saeed Iravani, avait déclaré, de son côté, que le bilan de l'agression perpétrée par l'entité sioniste contre l'Iran a atteint 78 martyrs, dont de hauts responsables militaires et plus de 320 blessés.

L'armée sioniste a mené plusieurs attaques, dans la nuit de jeudi à vendredi, contre des infrastructures civiles et militaires iraniennes, faisant des martyrs et blessés. Ces agressions se poursuivaient samedi faisant aussi de nouvelles victimes.

L'Iran dit que mener des pourparlers avec les Etats-Unis "n'a pas de sens"

Le ministère iranien des Affaires étrangères a déclaré samedi qu'il n'y avait "pas de sens" à ce que l'Iran maintienne dimanche des pourparlers prévus avec les Etats-Unis sur son programme nucléaire, au vu de l'attaque sioniste lancée contre le pays.

"Il est évident que dans de telles circonstances, et tant que l'agression du régime sioniste contre la nation iranienne ne cessera pas, il n'y aurait pas de sens à participer à un dialogue avec une partie qui est le plus grand soutien et complice de l'agresseur", a déclaré le porte-parole du ministère, Esmail Baqaei, dans un communiqué.

L'ambassadeur iranien auprès des Nations unies, Amir Saeed Iravani, a déclaré que le bilan de l'agression perpétrée par l'entité sioniste contre l'Iran a atteint 78 martyrs, dont de hauts responsables militaires et plus de 320 blessés.

Intervenant vendredi soir lors d'une réunion du Conseil de sécurité de l'ONU sur la situation en Iran, M. Iravani a affirmé que "jusqu'à présent, 78 personnes sont mortes en martyrs, dont de hauts responsables militaires, et plus de 320 autres ont été blessés".

La grande majorité d'entre elles sont des civils, notamment des femmes et des enfants".

L'armée sioniste a mené plusieurs attaques, dans la nuit de jeudi à vendredi, contre des infrastructures civiles et militaires iraniennes, faisant des martyrs et blessés.

Ces agressions se poursuivaient samedi faisant aussi de nouvelles victimes.

APS

JOURNÉE NATIONALE DE L'ARTISTE

Les lauréats du Prix "Ali-Maâchi" du Président de la République pour les jeunes créateurs couronnés

Les lauréats de l'édition 2025 du Prix "Ali-Maâchi" du Président de la République pour les jeunes créateurs, dans divers domaines littéraires et artistiques, ont été couronnés, samedi au Centre international des conférences "Abdelatif-Rahal" à Alger.

Durant cette cérémonie, présidée par le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, les primés de ce prix prestigieux ont été distingués dans différentes catégories, à l'instar de celles du roman, la poésie, l'écriture dramaturgique, les œuvres musicales, les arts lyriques, la danse, ainsi que les arts cinématographiques et audiovisuels.

Ainsi et dans la catégorie du roman, Sami Chaânane a remporté la première place pour son œuvre "Banat Es'Stah" (les filles de la terrasse), tandis que Meriem Raja Mahi et Khaoula Houasnia ont décroché la deuxième et troisième places respectivement.

La première place dans la catégorie de la poésie a été attribuée à Mohamed Slim Meddaoui pour son texte "Qad Yanbaghi Lahou" (peut-être devrait-il), suivi par Akli Aït Bousaad et Fatma Zohra Boudène, dans l'ordre de leur présentation, à la deuxième et troisième places.

D'autre part, Abdelwahab Ramdani a été distingué du premier prix dans la catégorie de l'écriture dramaturgique pour son texte "El Oughniya El Akhira" (la dernière chanson), talonné par Asma Ben Ahmed et Messaoud Atma, respectivement à la deuxième et troisième places.

Dans la session des œuvres musicales, la première place est revenue à Mohamed Ramzi Ben Harrath pour son œuvre "Alam wa Amal" (douleur et espoir), la deuxième à Ahmed Rami Hassenat et la troisième



sième à Imad Abdelaziz Fellah. Dans le domaine des arts lyriques et de la danse, Ryan Boukari a obtenu la première place pour son œuvre "En'Nadhra El Oula" (le premier regard), tandis que Abdelbari Kroum et Imane Mami se sont classés à la deuxième et troisième places.

Dans la catégorie des arts cinématographiques et audiovisuels, Ahmed Ben Moumen est arrivé en haut du podium pour son œuvre "Amwadj Es'Sam" (les vagues du silence), alors que Azzeddine Sofiane Ben Youssef et Charafeddine Ferhat Hadjadj ont remporté, respectivement la deuxième et la troisième places.

Les arts dramatiques ont vu le couronnement de Fakhreddine Lounis pour son œuvre "Cassette", suivi d'Aymane Abdelhamid Fitass et Chahinaz Derbal.

Billal Cherit a été élu à la première place dans la catégorie des arts plastiques avec son œuvre "Min Ajli Irthin Jadid" (pour un nouvel héritage), suivi au deuxième rang par Walid Khelkhal et à la troisième

place par Mohamed Azzelarabe Ben Elmouaz.

Introduite cette année, la catégorie de la nouvelle a vu Abbas Abderrazak se faire décerner la première place pour sa nouvelle "Chems fi Ain Edhabab" (soleil dans l'œil du brouillard), tandis que Abderrahim Belghenami et Nabil Bendahou ont obtenu respectivement la deuxième et la troisième places.

Le président du jury, l'écrivain Saïd Benzerger, a souligné que la participation à la 19e édition du prix "Ali-Maâchi" a touché "cinquante-cinq wilayas, en plus des participations de la communauté algérienne résidant à l'étranger", indiquant que cette édition a "révélé des capacités créatives brillantes et de nouvelles orientations artistiques".

S'adressant, depuis 2006 année de sa création par décret présidentiel, aux jeunes créateurs de moins de 35 ans, le Prix Ali-Maâchi du Président de la République est décerné le 8 juin de chaque année à l'occasion de la Journée Nationale de l'Artiste.

Ballalou souligne l'attention particulière accordée par le président de la République à l'art et aux artistes

Le ministre de la Culture et des Arts, M. Zouhir Ballalou, a souligné, samedi au Centre international des conférences Abdelatif-Rahal (Alger), lors de la cérémonie de célébration de la Journée nationale de l'artiste et de remise du Prix du président de la République pour les jeunes créateurs Ali-Maâchi, l'attention particulière accordée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à l'art et aux artistes.

Le président de la République "n'a ménagé aucun effort pour promouvoir l'art et améliorer les conditions des artistes, en étant l'initiateur de toute démarche en ce sens", a indiqué M. Ballalou lors de cette cérémonie présidée par le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, chargé par le président de la République.

Le président de la République "a toujours cru que la culture est un rempart inexpugnable pour protéger le pays, préserver son identité et consacrer son authenticité", a ajouté le ministre.

"Les remarquables réalisations accomplies grâce au président de la République et cette attention constante qu'il porte à l'art et aux artistes lui ont valu la profonde gratitude et l'immense reconnaissance de nombreux artistes", a-t-il dit, adressant, à son tour, "ses remerciements" au président de la République pour "son soutien sincère et

paternel à la culture algérienne authentique".

"Les réalisations concrétisées au profit des artistes durant cette ère constituent un tournant historique", a estimé le ministre, citant, à titre d'exemple, la promulgation du statut de l'artiste, la loi relative à l'industrie cinématographique, la relance du Fonds national de développement de la technique et de l'industrie cinématographique, le développement des infrastructures, les opportunités offertes aux artistes dans ce domaine dynamique et les réformes entreprises dans le secteur culturel.

Le ministre a également rappelé l'intérêt porté par le président de la République à "l'aspect social des artistes à travers les initiatives actées en matière de protection sociale", citant, à ce propos, le projet de centre médico-social pour les artistes qui participe, a-t-il dit, d'"une politique garantissant une prise en charge sanitaire et sociale à cette importante catégorie".

Mettant en avant "la place essentielle" qu'occupe l'artiste dans la vie des nations, M. Ballalou a souligné l'engagement de son secteur à "faire en sorte que l'Office national des droits d'auteur et des droits voisins (ONDA) continue de développer les mécanismes de protection et d'améliorer les conditions des artistes, de manière à leur offrir constamment le meilleur". Par ailleurs, le ministre

a félicité, au nom du président de la République et au nom du Premier ministre, tous les artistes algériens à l'occasion de leur fête nationale, évoquant dans son propos "l'artiste martyr Ali Maâchi et une pléiade d'artistes dévoués qui ont cru à la lutte par l'art, à leur tête la troupe artistique du Front de libération nationale (FLN)".

Il a également félicité les lauréats de la 19e édition du Prix du président de la République pour les jeunes créateurs Ali-Maâchi, soulignant que ce prix "a toujours été une voie tracée vers l'essor de la créativité".

Le ministre a, par là même, souligné "l'engagement total" de son secteur à écouter et à soutenir les intellectuels et les créateurs algériens.

Le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, a présidé samedi la cérémonie de célébration de la Journée nationale de l'artiste et de remise du Prix du président de la République pour les jeunes créateurs Ali-Maâchi, en présence de plusieurs membres du Gouvernement et de plusieurs artistes et écrivains.

Cet événement annuel, organisé sous le haut patronage du président de la République, récompense les lauréats dans plusieurs domaines artistiques et littéraires, dont le roman, la poésie, la dramaturgie, la musique, les arts cinématographiques et les arts plastiques.

APS

Activités variées à l'Ouest du pays à l'occasion de la Journée nationale de l'artiste

Des activités culturelles et artistiques variées ont été organisées, samedi, dans plusieurs wilayas de l'Ouest du pays, à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de l'artiste, coïncidant avec le 8 juin de chaque année.

À Tiaret, des artistes de l'établissement Cinéma Jeunes ont présenté une scène théâtrale devant le mémorial joutant l'arbre où les martyrs artistes Ali Maâchi, Djillali Bensetra et Mohamed Djehlane furent pendus par l'armée coloniale française. Cette scène mettait en lumière les méthodes de torture brutales infligées aux Moudjahidines.

Sur le même site, l'artiste peintre, Abdelkader Ouassel, a exposé plusieurs portraits de figures historiques comme Ibn Khaldoun, l'Emir Abdelkader, Abdelhamid Ibn Badis et l'artiste martyr Ali Maâchi.

Une collection d'instruments de musique de la troupe Safir At-Tarab fondée par Ali Maâchi a également été présentée.

Les autorités locales, en présence de la famille révolutionnaire et de figures artistiques, ont supervisé cette commémoration, qui a porté sur un recueillement à la mémoire d'Ali Maâchi, un hommage à Abdelkader Turki – dernier membre de la troupe Safir At-Tarab – à son domicile à Tiaret, ainsi qu'à l'artiste de musique bédouine Abdallah Abbes à Dahmouni.

Le nom de l'artiste défunt Hamza Foughali a aussi été attribué à un lycée du quartier Aït Amer Meziane Saïd. A Relizane, les activités ont été organisées par la direction de la Culture et des Arts et supervisées par le wali, Brahim Berkane, à la maison de la culture M'hamed Issiakhem.

Plusieurs figures artistiques et culturelles y ont été honorées, dont les comédiens Aouad Adda, Mohamed El Miloud Bout, Saddam El Hussein Belkadi, les musiciens Mohamed Essadek Idibi, Ben Aouda Zougab, Ahmed Mekki Douadji, ainsi que l'illusionniste, Mustapha Rami.

Des poètes tels qu'Abdelkader Legraâ, Mohamed Mechoulouf, Abed Attia, le chanteur Ali Belfodil et les écrivaines Djamilia Mirani et Amina Meloudi ont également été distingués. Deux cartes d'artiste biométriques ont été remises à Mohamed Benouda et Tayeb Benrabia.

Un vernissage d'arts plastiques, un documentaire sur les acquis du secteur culturel, des récitals poétiques, des chants andalous et des spectacles folkloriques reflétant la richesse patrimoniale de la région ont aussi été proposés.

À Tissemsilt, la maison de la culture Mouloud Kacem Naït Belkacem a accueilli un concert de musique populaire animé par la troupe "El Asala" de Theniet El-Had. Cette célébration, organisée par la direction de la culture sous la supervision du wali, Bouzaïd Fethi, a réuni autorités civiles, militaires et la communauté artistique.

Des hommages ont été rendus à des figures artistiques locales telles que le poète Cheikhaoui Kacem, le doyen du chant bédouin Cheikh Djillali alias "El Filari", le plasticien Meheni Fethi, l'écrivain Triki Mohamed et le metteur en scène Ouahid Metahri.

Des cartes d'artiste ont également été distribuées et un film a été projeté pour mettre en valeur les infrastructures culturelles locales rénovées dans le cadre du programme complémentaire de développement initié par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

À Mascara, les festivités ont débuté, samedi à la maison de la culture Abi Rass Ennaceri, avec le lancement de la première édition des Journées culturelles des réalisations artistiques locales, sous le slogan "Créations artistiques de la capitale de l'Emir Abdelkader".

L'événement, organisé par la maison de la culture, réunit 50 artistes exposant dans les domaines des arts plastiques, de la littérature, de la poésie classique et de la calligraphie arabe.

Parmi les activités prévues lors de cette manifestation de quatre jours figurent un concert de musique bédouine et oranaise par la troupe "Ali El-Mascari", des récitals poétiques par le poète, Djillali Meziane, ainsi qu'une pièce de théâtre intitulée "Sadiqatoukoum Louki" produite par le théâtre régional Bachir Zoughaïf de Mascara.

DÉVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE

Lancement de projets de recherche algériens retenus dans le cadre de l'initiative des alliances arabes pour la recherche scientifique et l'innovation

Des projets de recherche algériens, retenus dans le cadre de l'initiative des alliances arabes pour la recherche scientifique et l'innovation pour les années 2023/2024, seront lancés lundi prochain à Alger, a indiqué un communiqué de la Direction générale de la recherche scientifique et du développement technologique.

S'inscrivant dans le cadre du renforcement de la coopération arabe en matière de recherche, cette initiative, organisée sous l'égide du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, en collaboration avec les Conseils arabes de la recherche scientifique, vise à mettre en lumière les réalisations algériennes en matière de recherche et à consolider la coopération interarabe dans les domaines des sciences et de l'innovation.

Cet événement scientifique réunira "une élite de chercheurs et d'experts issus de plusieurs pays arabes", afin de "créer un environnement scientifique efficace, reposant sur le partenariat et la complémentarité, en vue de relever les défis communs en matière de développement".

Les projets de recherche concernés couvrent des domaines stratégiques variés tels que l'agriculture, la technologie, l'énergie et la santé.

Ils portent notamment sur les thématiques suivantes : "l'élevage intelligent adapté aux conditions climatiques dans les pays arabes", "les systèmes d'intelligence artificielle sécurisés et rapides",

"la fabrication et l'application de plastique biosourcé", ainsi qu'un projet portant sur "l'introduction de la technologie

des fluides supercritiques dans les secteurs économiques nationaux et l'industrie pharmaceutique".

Ces projets témoignent de "la place prépondérante occupée par les établissements algériens d'enseignement supérieur et de recherche scientifique, ainsi que du potentiel scientifique dont ils disposent, capable de se distinguer tant sur le plan régional qu'international", ajoute la même source.

Pour rappel, l'initiative des alliances arabes pour la recherche scientifique et l'innovation constitue l'une des principales initiatives scientifiques régionales, visant à "unifier les efforts de recherche dans le monde arabe pour relever les défis communs, à travers la création d'alliances scientifiques arabes intégrées, en charge de la mise

en œuvre de projets stratégiques au diapason des priorités du développement durable".

Les établissements d'enseignement supérieur et de recherche scientifique participants assurent le soutien de leurs équipes de recherche, tandis que l'Union des Conseils arabes de la recherche scientifique se charge de l'appui logistique, du réseautage scientifique, du suivi de l'exécution ainsi que de la valorisation des résultats obtenus.



PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TIPAZA
DAIRA DE AHMEUR EL AIN
COMMUNE DE BOURKIKIA

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

N° 05/2025

NIF : 098442055103335

LA COMMUNE DE BOURKIKIA LANCE UN AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT POUR:
- Acquisition 02 camions à benne tasseuse

Les entreprises intéressées par le présent avis d'appel d'offres :
Peuvent retirer le cahier des charges auprès du Bureau des marchés de l'APC de BOURKIKIA contre paiement de la somme de deux mille dinars (2.000,00 DA).
Le cahier des charges doit être retiré par le soumissionnaire ou son représentant dûment de signé

La date de préparation des offres est fixée à quinze (15) jours, à compter de la date de la première parution de l'avis d'appel d'offre dans les quotidiens nationaux et le BOMOP jusqu'à 14H00mn.
Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'à jour ouvrable suivant à 14H00mn.

La date limite de dépôt des offres est fixée à quinze (15) jours au siège de l'APC de BOURKIKIA service technique, à compter de la date de la première parution du présent avis d'appel d'offre à 14H00mn.
Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date de dépôt des offres sera reportée au jour ouvrable suivant à 14H00mn.

Les offres seront déposées au siège de la commune de Bourkika (Bureau des marchés). Les offres doivent comporter une offre technique, une offre financière et un dossier de candidature. Chaque offre est insérée dans une enveloppe fermée et cachetée, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière » selon le cas. Les trois enveloppes sont mises dans une autre enveloppe anonyme, comportant la mention suivante :

« A A'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE
DES PLS ET D'ÉVALUATION DES OFFRES »
APPEL D'OFFRES OUVERT N° 05/2025

- Acquisition 02 camions à benne tasseuse

Les offres doivent être accompagnées des pièces suivantes :

- Une déclaration de candidature remplie, cachetée, signée et datée.
- Une déclaration de probité remplie, cachetée, signée et datée.
- Statut de l'entreprise en cas des entreprises (EURL, SPA, SARL, SNC).
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
- Prospectus d'accord (dans le cas d'un groupement d'entreprise)
- Certificat de l'agrément du concessionnaire.
- Casier judiciaire du signataire de la soumission en cours de validité
- Le registre de commerce
- L'extrait de rôle en cours de validité ou avec un échéancier de paiement.
- Attestation de mise à jour CNAS-CASNOS
- Attestation de dépôt des comptes sociaux (pour les entreprises SNC, SARL, SPA, EURL).
- Carte d'identification fiscale
- Un engagement (pour le délai de livraison, le délai de garantie et les services après vente)
- Certificat prouvant que le produit est local
- C20

- L'offre technique:

- Une déclaration à soumettre remplie, cachetée, signée et datée.
- Un mémoire technique justificatif remplie, cachetée, signée et datée.
- Fiche technique du matériel
- Le cahier des charges qui doit porter à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».

- L'offre financière:

- Lettre de soumission remplie, cachetée, signée et datée.
- Bordereau des prix unitaires remplie, cachetée, signée et datée.
- Le détail quantitatif et estimatif remplie, cachetée, signée et datée.

Les offres resteront valides pendant une période équivalente à la durée de la préparation des offres augmentées de 03 mois à compter de la date de dépôt des offres.

Les entreprises sont invitées à assister à la séance d'ouverture des plis qui se fera le jour correspondant à la date de dépôt des offres à 14 h00 mn au siège de la Commune de Bourkika. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, l'ouverture des plis sera reportée au jour ouvrable suivant à la même heure « 14 h00 mn »

N : B : Les pièces accompagnant les soumissions doivent être lisibles, en cours de validité.

DK NEWS

Anep : 2516020118 du 16/06/2025

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES INFRASTRUCTURES DE BASE
Direction des Travaux Publics de la Wilaya de Béjaia

Avis d'Appel d'Offres National Ouvert Avec exigence de Capacités Minimales N°100 /2025

Conformément aux dispositions des articles 36,37,38, 39 et 46 de la loi 23-12 du 18 Mouharem 1445 correspondant au 05 Aout 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et à l'article 44 du décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la Direction des travaux publics de la wilaya de Béjaia identifiée sous le numéro fiscal (NIF) N° 40801500006082 lance un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert avec exigence de capacités minimales relatif au projet :

Intitulé d'Opération : Renforcement des Routes Nationales - Exercice 2025

Projet : Renforcement des sections dédoublées de la RN09 sur 08 kms du PK11+500 au PK15+500 et du PK16+500 au PK19+000 et du PK22+500 au PK24+000

Lot N°01 : Mission : Suivi des travaux

Lot N°02 : Mission : Contrôle des travaux

Lot N°01 : Mission Suivi des travaux

Cet appel d'offres, s'adresse aux bureaux d'études en travaux publics remplissant les conditions suivantes :
01/- Titulaire d'un agrément en cours de validité émanant du ministère des travaux publics pour les bureaux d'études à caractère privé.
- Décret portant création de bureau d'études pour les bureaux d'études à caractère publics.
02/- Avoir assuré le suivi d'au moins un projet de la même nature : travaux d'aménagement ou renforcement ou dédoublement ou modernisation ou mise à niveau ou entretien ou revêtement d'une route nationale ou autoroute ou voie expresse sur un linéaire de 03 kms au minimum durant les quinze (15) dernières années (2010 à ce jour) y compris l'année en cours, justifié par une attestation de bonne exécution d'exécution maître de l'ouvrage (cette attestation comporte la date de la réception définitive des prestations ou joindre le PV de réception définitives)

Lot N°02 : Mission : Contrôle des travaux

Cet appel d'offres, s'adresse aux laboratoires en travaux publics remplissant les conditions suivantes :
1- Le Décret portant création de laboratoire pour les laboratoires à caractère publics ,
- Agrément en cours de validité émanant du ministère des travaux publics
02/- Avoir assuré le contrôle d'au moins un projet de la même nature : travaux d'aménagement ou renforcement ou dédoublement ou modernisation ou mise à niveau ou entretien ou revêtement en BBME/ou EME d'une route nationale ou autoroute ou voie expresse sur un linéaire de 03 kms au minimum durant les quinze (15) dernières années (2010 à ce jour) y compris l'année en cours, justifié par une attestation de bonne exécution d'exécution maître de l'ouvrage (cette attestation comporte la date de la réception définitive des prestations ou joindre le PV de réception définitives)

NB : Les soumissionnaires ayant participé au lot N°01 Mission (suivi des travaux) ne sont pas autorisés à participer au lot N°02 Mission (contrôle des travaux). Faute de quoi l'offre sera rejetée.

Les BET et les laboratoires Peuvent retirer le dossier d'appel d'offres auprès de la direction des travaux publics (DTP), site au 5 Boulevard des frères BOUAOUINA Béjaia, contre paiement d'un montant de deux mille dinars (2000,00 DA) représentant les frais de soumission à verser au compte spécial trésor de la wilaya de Béjaia N°181-101

Les offres doivent parvenir sous pli principal scellée et anonyme et portant la seule mention :

Avis d'Appel d'Offres National Ouvert, Avec exigence de Capacités Minimales N°100 /2025

Intitulé d'Opération : Renforcement des Routes Nationales - Exercice 2025

Projet : Renforcement des sections dédoublées de la RN09 sur 08 kms du PK11+500 au PK15+500 et du PK16+500 au PK19+000 et du PK22+500 au PK24+000

Lot N°01 : Mission : Suivi des travaux

Lot N°02 : Mission : Contrôle des travaux

- A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres-

Adressé à : Monsieur Le Directeur des Travaux Publics de la Wilaya de Béjaia, 05 Boulevard des frères BOUAOUINA - BEJAIA-06000.

Cette enveloppe principale anonyme abritera trois autres enveloppes scellées.
La première enveloppe contenant l'ensemble des pièces du dossier relatives à l'offre technique et ne comportant aucune inscription autre que « offre technique » et le nom du laboratoire ou BET , la deuxième contenant les pièces relatives à l'offre financière et ne comportant aucune inscription autre que « offre financière » et le nom du laboratoire ou BET , et la troisième enveloppe contenant le dossier de candidature et ne comportant aucune inscription autre que « dossier de candidature » et le nom du laboratoire ou BET.

- ✓ La durée de préparation des offres est fixée à Dix (10) jours à compter de la date de la première parution du présent avis aux quotidiens nationaux ou au BOMOP à 12 heures. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.
- ✓ Les soumissionnaires sont informés que l'ouverture des plis des offres techniques et financières aura lieu en séance publique le jour correspondant à la date limite de dépôt des offres, au siège de la Direction des Travaux Publics à 14 heures.
- ✓ Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 100 jours, à compter de la date limite de dépôt des offres.

DK NEWS

Anep : 2516020120 du 16/06/2025

Programme de la soirée

TF1 20:10

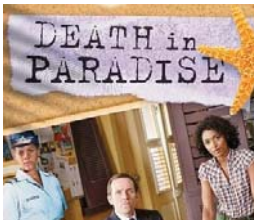
Le remplaçant Saison 3



Nicolas Valeyre se mobilise au soutien de Tristan, l'un de ses élèves qui présente tous les signes de décrochage scolaire et se gave de boissons énergisantes pour tenir le rythme. Alors qu'il se montre nerveux et agressif, ses activités nocturnes questionnent le professeur remplaçant. Nicolas entreprend de découvrir ce que cache cette fatigue excessive et nuisible à son parcours. Aux côtés de Nicolas, l'équipe pédagogique du lycée brestois prend à cœur de résoudre les problèmes de Tristan.

France 2 20:10

Meurtres au paradis Saison 1



Richard Poole, enquêteur de la police londonienne, est envoyé sur l'île de Sainte-Marie, dans les Caraïbes, afin d'enquêter sur le meurtre d'un policier britannique. Alors qu'il n'a jamais quitté Londres et qu'il déteste la chaleur, Richard va avoir du mal à s'adapter. Camille Bordet, une jeune policière française qui travaille sur place, mène l'enquête à ses côtés. Malgré leurs caractères opposés, les deux enquêteurs tentent de résoudre leur affaire. En créant la série, Robert Thorogood s'est inspiré d'un fait divers de 2007, survenu au cours de la Coupe du monde de cricket.

France 3 20:10

Les gardiennes



Dans 'Les gardiennes', un film poignant sorti en 2017, l'action se déroule pendant la Première Guerre mondiale, en 1915, et nous plonge dans la vie quotidienne d'un petit village français dévasté par le conflit. Constant Sandrail (Iris Bry), instituteur de formation, a été mobilisé et revient au pays en tant que lieutenant de l'armée. Après de longs mois de combats éprouvants sur le front, il profite d'une permission pour retrouver son village natal, où il est accueilli par sa mère, Hortense (Nathalie Baye). Cette dernière, forte et déterminée, a su gérer la ferme familiale en l'absence des hommes, devenant ainsi une véritable gardienne de l'exploitation et des traditions familiales.

CANAL+ 20:06

Plaine orientale Saison 1



Dans 'Plaine Orientale', Reda, un ancien voyou au passé criminel chargé, sort de prison après avoir purgé une peine de dix ans pour braquage. Désireux de retrouver son ancien mode de vie et son ancien complice, devenu entre-temps le bras droit de César Carlotti, le chef mafieux d'une organisation puissante qui sévit dans le nord de la Corse, Reda se retrouve plongé à nouveau dans un monde qu'il croyait avoir laissé derrière lui. Sa détermination à recouvrer son statut dans la hiérarchie criminelle le pousse à redoubler d'efforts pour s'intégrer à nouveau dans cette vie dangereuse.

6 20:10

Mariés au premier regard - Saison 9



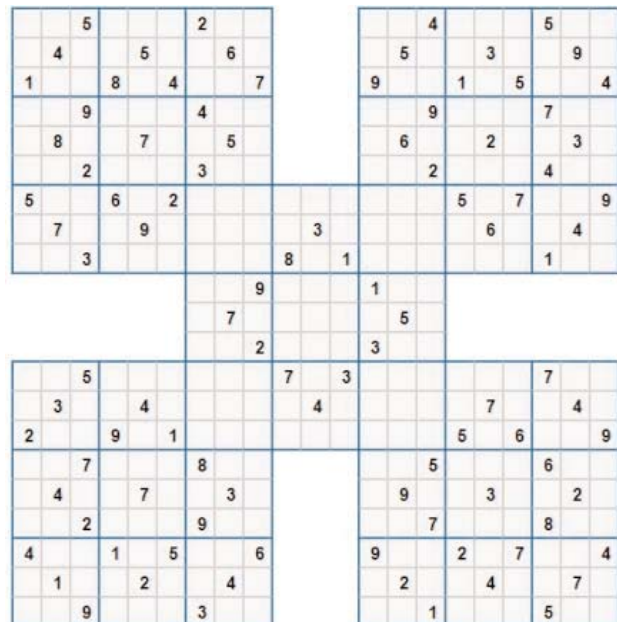
L'allégresse de Rita ne dure pas longtemps : les policiers viennent perquisitionner sa maison. Catherine remet en cause son rôle auprès de Carlo. Alma savoure ce moment et déploie sa stratégie de vengeance. De son côté, Dee veut présenter son ami Vern à ses parents lors d'un dîner. La jeune femme compte leur cacher quelques informations à propos de cette idylle.

Jeux

Samourai-Sudoku n°2748

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.

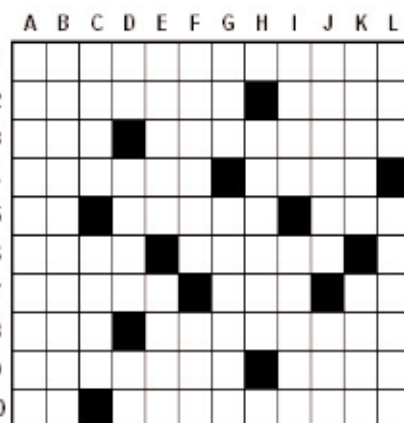
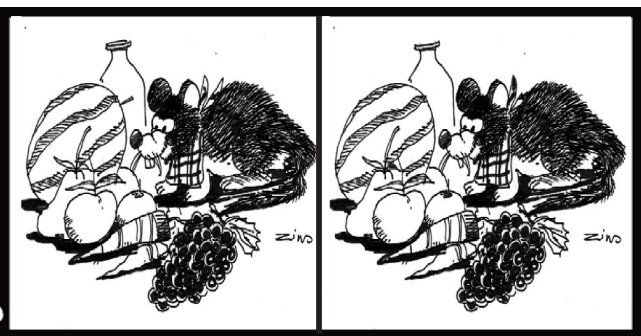


«Imposer sa volonté aux autres, c'est force.
Se l'imposer à soi-même, c'est force
supérieure»

Lao-Tseu

Mots croisés n°2748

- 1 - Incidence
2 - Cavale - Personne parfaite
3 - Son chasseur vert s'enrichit - Ouvroirs
4 - Ester gras - Beau bleu
5 - Très peu couvert - Hommes par exemple - Miroir de Honshu
6 - Image de Géant - Période de préparation festive
7 - Patrie de Bidasse - Parviendra - Marque de borne chinoise
8 - Réseau mondial - Fabriques de vaisselle
9 - Jambière - Vin rafraichissant
10 - Initiales de film-fiction - Qui devient aigre
- Horizontalement :
A - Manque de concision
B - Progressèrent
C - Hachis - Chaîne internationale
D - Devant la science - Ville de lentilles - Possessif
E - Jovial - Lavande
F - Numéroté - Poème à chanter
G - Page des scoops - Passes au large
H - Ruban de verdure
I - Salubre - Expose
J - Original - Corpuscule qui n'est plus neutre
K - Cannibales de conte - Corps pesant
L - A compter désormais - Successeur d'Elie
- Verticalement :


Terreurs


avec violence tour à tour	↓	assiette creuse marque de fatigue	↓	bien installée mot de diplôme	↓	énoncera zone à voir	↓	convoita en bonne forme	↓	partie d'église	↓	zèbrerais pas floue du tout	↓
parviendras vêtement de pluie	→									outil de soudeur retraite isolée	→		
pris dans le sable passage étroit	→			botte de l'Europe situation illicite	→			furibond niveau bas de fleuve	→			le titane en chimie	→
	→					boule de Hollande ville de Chaldée	→ ↓					marque d'infinitif constant	→
avion rapide		article de souk pianoteras	→		défalque les tiens	→ ↓			iridium en symbole	→			produit de rucher
	→		boîte de rangement réfutes	→				coup de judoka robes indiennes	→ ↓				
dévoreras crias tel l'oiseau	→								interviens	→			
	→					gaine de diamant sculpture	→ ↓			refuge d'oisillons	↓		pousse- ras à bout
fête hivernale touché	→				dodéca- phonique	→ ↓							
	→							pareil en petit effet au billard	→ ↓		pèsera l'emballage		
flan du Finistère		côté rose le matin endossera	→		point de saignée feras des tresses	→ ↓				avala son biberon transparence	→ ↓		résista
	→		manche de pinceau dorloter	→				grande capitale	→ ↓				
pillage dénager les ronceraies	→			responsable utilité	→ ↓							c'est le neptunium paraît	→
	→							résidu généteurs	→ ↓				
mise sur l'autre		groupe de denrées	→			traite au bloc épouse d'Adam	→ ↓						salair
	→							poinçon d'orfèvre bison du passé	→ ↓				
moyen de défense		filet saillant note de musique	→								loup de mer degré d'acidité	→ ↓	
	→			change l'air de la pièce	→					courba	→ ↓		
nids d'aigles	→					munies d'un appât	→						

Solution

[illegible]

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1	R	E	P	E	R	C	U	S	S	I	O	N
2	E	V	A	S	I	O	N			A	N	G
3	D	O	T		A	T	E	L	I	E	R	S
4	O	L	E	I	N	E			I	N	D	E
5	N	U		E	T	R	E	S		I	S	E
6	D	E	A	N		A	V	E	N	T		L
7	A	R	R	A	S		I	R	A		L	I
8	N	E	T		P	O	T	E	R	I	E	S
9	C	N	E	M	I	D	E			R	O	S
10	E	T		A	C	E	S	S	C	E	N	T

STRUTTER, MILES, TINTIN, PAUL, NEFF, REGULLIER, SEMBLER, MERMING, TAGG, TARRER, PHILLIPS, RAN, AND, PURETTE, CHVALIDE, SARIS, PERRELL, DIRAITE, AGEE, RETTOR, RRE, SITTE, OUR, STATUE, EVEL, ASSISTS, N, NATTER, RAS, EES, LLE, GALLITE, CRO, LER, EECU, LLE, NPILES, CAL, LER, ECEUNE, T, POTTER, RAS, P, M, FUR, EUSEMENT, ASSUMER, RAS, CS, CR, J, P, A, F, E, E, A, L, E

KARATÉ-DO - CHAMPIONNAT RÉGIONAL SENIORS

Les karatékas de l'Olympique El-Bahia se distinguent à Oran

Les karatékas dames et messieurs de l'Olympique El-Bahia se sont illustrés aux épreuves du championnat régional de karaté-do seniors en spécialité kumite et kata individuel et par équipes, disputé, samedi, à la salle omnisports "Akid Lotfi" d'Oran.

Les karatékas de l'Olympique El-Bahia ont imposé leur domination, lors de cette compétition en individuel et par équipes, montant à plusieurs fois sur le podium dans les différentes catégories de poids.

Le président de la Ligue de wilaya d'Oran de la discipline, Fatah Houari, s'est déclaré satisfait de la belle prestation des participants à cette compétition, dont le niveau technique a été jugé très appréciable et encourageant.

Cette compétition d'une journée, organisée par la Ligue de wilaya d'Oran de Karaté-do en collaboration avec la Fédération algérienne de Karaté-do et la direction de la Jeunesse et des Sports, a regroupé 145 karatékas dames et messieurs, représentant six ligues de l'Ouest du pays, à savoir Saïda, Tiaret, Relizane, Mostaganem, Tlemcen et Oran.

A l'issue de cette phase régionale, les quatre premiers de chaque catégorie, tant en individuel qu'en équipes, se sont qualifiés pour la phase finale du championnat d'Algérie, prévue du 10 au 12 juillet à Alger.

CYCLISME - TOUR DU CAMEROUN (9^E ÉTAPE)

L'Algérien Islam Mansouri nouveau maillot jaune

L'Algérien Islam Mansouri s'est emparé du maillot jaune du Tour Cycliste du Cameroun 2025, à l'issue de la neuvième et avant-dernière étape, disputée samedi, sur une distance de 116 kilomètres entre Pouma et Yaoundé.

Mansouri caracole désormais en tête de ce classement, avec un temps de 21h02:16, devant le Burkinabé Rawende Moucolla (21h02:58), au moment où le Camerounais Clovis Abossolo complète le podium, avec le même temps (21h02:58).

A l'issue de cette 9^e étape, l'ancien maillot jaune, le Camerounais Michel Boris Tientcheu, a glissé à la 6^e place du classement général, avec désormais 0:56" de retard sur Mansouri.

Cette 9^e étape a été remportée par l'Allemand, Lucas Carstensen, de l'équipe Team Störck, ayant bouclé la distance en 2h41:39, alors que Mansouri a terminé 8^e, en 2h41:43.

Mansouri prend donc une sérieuse option sur une éventuelle victoire finale, à la veille de la 10^e et dernière étape, prévue dimanche, sur une distance de 108 kilomètres, entre Goulemako et Yaoundé.

L'Algérie a engagé six coureurs dans cette compétition internationale, qui se déroule en dix étapes, entre le 4 et le 15 juin 2025. Il s'agit de Slimane Badlis, Islam Mansouri, Mohamed Nadjib Assel, Abdallah Benyoucef, Mohamed Daid et Zaki Boudar, sous la direction de l'entraîneur Khalil Tamarent, assisté dans sa tâche par le mécanicien Kamel Benguenif.

Le tracé de cette 21^e édition du Tour Cycliste du Cameroun traverse sept des dix régions du pays : de l'extrême Nord au Sud.

ATHLÉTISME - LIGUE DE DIAMANT 2025 (800 MÈTRES)

L'Algérien Djamel Sedjati décroche la 2^e place

Le demi-fondiste algérien Djamel Sedjati a décroché la deuxième place sur le 800 mètres de la septième étape de la Ligue de Diamant d'athlétisme, disputée hier après-midi à Stockholm (Suède), avec un chrono de 1:42.27, au moment où son compatriote Slimane Moula s'est contenté de la 5^e place, en 1:42.77.

La course a été remportée par le Kenyan Emmanuel Wanyonyi en 1:41.95, alors que le podium a été complété par l'Américain Josh Hoey (3^e en 1:42.43).

Malgré la victoire, Wanyonyi et Sedjati ont été déçus de ne pas avoir réussi à battre le record du meeting, détenu par le Danois Wilson Kipketer depuis le 7 juillet 1997, avec un chrono de 1:41.73.

Pourtant, le lièvre polonais Patryk Sieradzki avait relativement bien fait son travail, en donnant un bon tempo pendant les 400 premiers mètres de cette course.

L'étape de Stockholm a été précédée de celle d'Oslo (Norvège), marquée par la participation de deux algériens : Sedjati sur 800 mètres et Yasser Mohamed Tahar Triki au tri-



ple saut. Médaillé de bronze aux Jeux olympiques de Paris 2024, Sedjati

avait bouclé la distance en 1:43.06, terminant derrière l'Espagnol Mohamed Attaoui (1:42.90) et le Kenyan Emmanuel Wanyonyi, vainqueur en 1:42.78.

De son côté, Triki avait terminé en 5^e position, avec un saut à 16,73m réalisé lors de son 5^e essai. Le concours a été remporté par le Jamaïcain Scott Jordan (17,34m), suivi du Portugais Pichardo Pedro (17,06m) et de l'Allemand Heb Max (16,96m).

Les prochaines étapes de cette Ligue de Diamant 2025 se dérouleront respectivement à Paris (France), Eugène (Etats-Unis), Monaco (France), Londres (Angleterre), Chorzow (Pologne), Lausanne (Suisse), Bruxelles (Belgique) et Zurich (Suisse).

CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE DES SOURDS DE PÉTANQUE

Les triplettes d'Aïn Taya messieurs et Alger dames sacrées à Tipaza

Les triplettes d'Aïn Taya messieurs et celles d'Alger dames ont remporté les trophées du championnat d'Algérie des sourds de pétanque jeu court, qui a pris fin, samedi, au boudrome de Tipaza, après deux jours de compétition. La triplette d'Aïn Taya s'est imposée en finale face à ses adversaires de Saïda sur le score de 13 à 7.

La troisième place est revenue à l'équipe de Skikda et celle de Béjaïa. Chez les dames, la triplette du CS Alger a battu en finale l'équipe "B" d'Alger sur le score de 13 à 4. La troisième place est revenue au CSA Merad de Tipaza. Selon les organisateurs, le niveau technique de la compétition a été jugé "appréciable" chez les messieurs et "moyen" chez les dames et les épreuves se sont déroulées dans de bonnes conditions, dans une ambiance festive et conviviale.

Cette phase finale du championnat d'Algérie de deux jours, organisée par le club sportif des sourds de la wilaya de Tipaza, en collaboration avec la Fédération sportive des sourds d'Algérie et la direction de la Jeunesse et des Sports locale, a regroupé une vingtaine de triplette dames et messieurs qualifiées des phases régionales. Les vainqueurs ont été récompensés par des trophées et des cadeaux, lors de la cérémonie de clôture, en présence des



membres de la Fédération sportive des sourds d'Algérie et de représentants de la direction de la Jeunesse et des Sports locale et quelques personnalités sportives.

Rappelons que les trophées du championnat

d'Algérie sourds des échecs, organisé à la même date à la maison des jeunes de Tipaza ont été remportées par Bouzid Meriem du CSA Merad de Tipaza chez les dames et Ouled Khaoua Redouane du CSA Médéa.

CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE DES SOURDS DE TENNIS DE TABLE

Bereksi Fatima d'Alger et Zaaboub Abdelkrim de Tlemcen sacrés

Les pongistes Bereksi Fatima d'Alger et Zaaboub Abdelkrim de Tlemcen ont été sacrés, samedi, champions d'Alger de tennis de table des sourds, disputé durant deux jours à la salle omnisports de Tipaza.

Chez les dames, le podium a été complété par Arbane Nabila et Delmi Nadjet d'Alger, alors que Lemouchi Oussama de Hassi Messaoud et Djebbouri Mohamed Amine d'El Bayadh se sont, respec-

tivement, adjugés les médailles d'argent et de bronze du podium messieurs.

Le directeur technique de la Fédération sportive des sourds d'Algérie, Hasnaoui Youcef, s'est félicité de la réussite de cette compétition, qui s'est déroulée dans "d'excellentes conditions et a enregistré une rude concurrence entre les participants".

Cette phase finale du championnat national de deux jours, organisée par la Fédération sportive des

sourds d'Algérie, en collaboration avec la direction de la Jeunesse et des Sports de la wilaya de Tipaza, a regroupé 19 pongistes dames et messieurs représentant les wilayas d'Alger, Médéa, Mascara, Chlef, Batna, Skikda, Ouargla, El Menia, El Bayadh, Tlemcen et Tipaza.

Les lauréats ont été récompensés par des trophées et cadeaux, en présence des membres de la Fédération sportive des sourds et de représentant de la DJS de Tipaza.

ATHLÉTISME / MEETING INTERNATIONAL DE SEINE-ET-MARNE (4^E ÉDITION)

Les Algériens Bouanani et Hocine en Or

Le hurdler algérien Mohamed Amine Bouanani (110m/haies) et son compatriote Tarek Hocine (Saut en longueur) ont décroché des médailles d'or au Meeting International de Seine-et-Marne, disputé vendredi soir en France. Sur le 110 mètres/haies, Bouanani a bouclé la distance en 13.69", devançant le Belge Nolan Vancauwemberghe (2^e en 13.72") et le Français Morgan Lejas (3^e en 13.74"). De son côté, Hocine a réussi un

bond à 7.61 mètres, ce qui lui a permis de remporter le concours du saut en longueur devant les Français: Koudahe Assogba (7.43 m) et Camille Bonnefoy (7.14 m). Organisée par le Comité départemental d'Athlétisme de Seine-et-Marne (CDA 77), avec le soutien de l'Agglomération et de nombreux partenaires, la compétition s'est déroulée au stade Philippe Mahut, de Fontainebleau.

APS



FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE FOOTBALL

La FAF définit les modalités d'accèsion et de relégation de la saison 2025-2026

La Fédération algérienne de football (FAF), a défini les modalités d'accèsion et de relégation pour la saison 2025-2026 des différents paliers de compétition, selon une circulaire adressée hier aux différentes ligues.

L'instance fédérale, a adopté, lors de la réunion de son Bureau fédéral tenue le 31 mai 2025 à Oran, une série de modifications relatives aux mécanismes d'accèsion et de relégation entre les différents niveaux de compétition. Ces mesures entreront en vigueur à la fin de la saison 2025-2026.

En Ligue 1 professionnelle, trois clubs seront relégués en fin de saison (les équipes classées 14e, 15e et 16e), conformément à la nouvelle version du règlement du football professionnel approuvée le 30 avril 2025, remplaçant l'ancien système de deux relégations.

Trois clubs accéderont à la Ligue 1 depuis la Ligue 2 amateur. Les deux premiers de chacun des groupes "Centre-Est" et "Centre-Ouest" seront promus directement, tandis que le troisième ticket sera attribué à l'issue d'un tournoi de promotion.

Ce mini-tournoi réunira les équipes classées 2e et 3e de chaque groupe, opposées en demi-finales croisées, suivies d'une finale entre les vainqueurs. Les ren-



contres se joueront sur terrain neutre, sans prolongation, et seront départagés aux tirs au but en cas d'égalité", précise la même source.

Par ailleurs, les clubs classés aux 14e, 15e et 16e places

de chaque groupe de la Ligue 2 amateur seront relégués vers le championnat Inter-régions.

Dans le troisième palier (inter-régions), les clubs terminant premiers des six groupes du championnat accéderont en Ligue 2 amateur. A l'inverse, trois clubs (classés 14e, 15e et 16e) par groupe seront relégués vers les championnats régionaux.

La structuration future des groupes inter-régions (Est, Centre-Est, Centre-Ouest, Ouest) sera ajustée en intégrant les champions des ligues régionales (Annaba, Constantine, Batna, Alger, Blida, Oran, Saida), ainsi que les meilleurs deuxièmes, selon les places disponibles, pour constituer quatre groupes de 16 équipes, conformément à l'article 69 du règlement des compétitions amateurs. Enfin, les modalités d'accèsion/relégation entre les groupes Sud-Est et Sud-Ouest du championnat inter-régions et les ligues régionales de Béchar et Ouargla ont également été précisées afin d'assurer un effectif de 16 clubs par groupe.

TOURNOI AMICAL (U17) - ALGÉRIE-TUNISIE

La sélection algérienne poursuit sa préparation à Blida



La sélection algérienne de football des moins de 17 ans (U17) poursuit sa préparation en vue du deuxième match face à la Tunisie, prévu le lundi 16 juin, dans le cadre du tournoi international amical

organisé au stade Mustapha Tchaker de Blida, a indiqué la Fédération algérienne (FAF) sur site officiel.

Les protégés du sélectionneur national, Amine Ghimouz, ont effectué

vendredi une séance d'entraînement relativement intensive sur le terrain annexe du stade Mustapha Tchaker, après avoir repris les entraînements avec une séance légère suite au match contre la Mauritanie. Les Verts ont remporté leur premier match de ce tournoi face à la Mauritanie (1-0), grâce à un but inscrit par Mohamed Valmy.

Le tournoi reprendra ce samedi avec le match entre la Tunisie et la Mauritanie, pour le compte de la 2e journée. Le coup d'envoi sera donné à 18h00 au stade Mustapha Tchaker. En vue de ce tournoi amical, Ghimouz a fait appel 25 joueurs, dont

neuf évoluant dans des championnats européens.

Le coach des U17 a entamé depuis le mois d'avril une série de stages de présélection au Centre de regroupement et de préparation de l'élite sportive de Fouka (Tipasa), destiné aux joueurs issus des régions Centre, Est, Ouest et Sud du pays, dans le cadre du processus de reconstruction de cette catégorie.

Ces regroupements visent à élargir la base de découverte des jeunes talents à l'échelle nationale, en vue de constituer une équipe compétitive.

CHAN 2024

Trois arbitres algériens retenus pour un stage au Caire (CAF)

Trois arbitres internationaux algériens ont été sélectionnés pour prendre part au 2e tour du stage de préparation prévu du 21 au 25 juin au Caire, en vue du championnat d'Afrique des Nations CHAN2024 (rapporté à 2025), selon la liste dévoilée par la Confédération africaine de football (CAF).

Les trois officiels algériens sont : Lotfi Bekouassa et Houssam Benyahia (directeurs de jeu), ainsi que l'arbitre adjoint Hamza Bouzit. La commission des arbitres de la CAF a retenu au total 29 directeurs de jeu et autant d'arbitres assistants. Le stage sera dirigé par un comité d'instructeurs sous la conduite du Béninois Adjovi Hughes Alain.

Le Championnat d'Afrique des nations CHAN-2024 (rapporté à 2025), se déroulera du 2 au 30 août prochain (Kenya-Tanzanie-Ouganda). Placée dans le groupe C du CHAN, l'Algérie affrontera l'Ouganda, le Niger, la Guinée et l'Afrique du Sud, l'autre qualifié à l'issue des barrages.

CAN FÉMININE 2024 (DÉCALÉE À 2025)

La sélection algérienne en stage du 14 au 22 juin à Oran

La sélection algérienne féminine de football, effectuera un stage de préparation du 14 au 22 juin à Oran, en vue de la 13e édition de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2024 (décalée à 2025). Pour ce regroupement de 12 jours, le sélectionneur national Fardi Benstiti a retenu 26 joueuses dont quatre évoluent dans le championnat national. A la CAN 2024 décalée à 2025 (5-26 juillet), la sélection algérienne entamera la compétition le dimanche 6 juillet face au Botswana (20h00, heure algérienne), pour le compte de la 1re journée (Gr.B). Les joueuses du sélectionneur national, Farid Benstiti, enchaîneront contre leurs voisines tunisiennes, le jeudi 10 juillet, avant de boucler le premier tour en croisant le fer avec le Nigeria, le dimanche 13 juillet. 12 pays prendront part à ce tournoi continental prévu au Maroc, répartis en trois groupes de quatre équipes. Les deux pre-

miers de chaque groupe, ainsi que les deux meilleurs troisièmes, se qualifieront pour les quarts de finale, prévus les 18 et 19 juillet. Les demi-finales se joueront le 22 juillet. Le match de classement est fixé, quant à lui, au 25 juillet, suivi de la finale, programmée le 26 juillet. Les coéquipières de Lina Boussaha (Al-Nassr/ Arabie saoudite), signent leur retour sur le plan continental, après leur absence lors des deux dernières éditions de la CAN. L'Algérie a validé son ticket pour la phase finale de la CAN-



2024 en décembre 2023, en battant en aller et retour le Burundi: 5-1 puis 1-0. Les

deux manches se sont jouées au stade olympique du 5 juillet d'Alger.

La liste des joueuses convoquées :

Chloé N'Gazi (O.Marseille-FR), Lamia Lounas (ASE Alger Centre), Haleyi (JS Kabylie), Léa Abadou (US Orléans-FR), Sofia Guellati (EA Guingamp-FR), Ouassila Al-louache (CF Akbou), Iman Chebel (Longuil CS-CAN), Melina D'oria (Le Mans FC-FR), Morgane Belkhiter (AS Saint Etienne-FR), Roselène Khezami (O.Marseille), Ould Braham (FC Nantes -FR), Ines Belloumou (Malm? FF-SUE), Melissa Bethi (FC Nantes-FR), Lina Boussaha (Al-Nassr-KSA), Hana Lina Boubezari (Torenguppen FF-SUE), Wissam Bouzid (Le Mans FC-FR), Aicha Hamideche (Abou Dhabi-EAU), Ghouthia Habiba Kharchouni (FC Servette -SUI), Lina Khelif (Thonon Evian-FR), Emma Smaali (RC Lens-FR), Ines Boutaleb (FC Metz-FR), Morgane Ikene (US Saint Malo-FR), Marine Dafeur (FC Fleury 91-FR), Laura Taleb Muller (Thonon Evian-FR), Naima Bouhani (Afak Relizane), Nihed Naili (AS Cannes-FR).

TOURNOI AMICAL (U17)

1^{RE} JOURNÉE

La sélection nationale bat la Mauritanie (1-0)

La sélection algérienne de football des moins de 17 ans (U17), s'est imposée face à son homologue mauritanienne 1-0 (mi-temps : 0-0), en match amical préparatoire, dans le cadre d'un tournoi à trois, disputé ce mercredi au stade Mustapha-Tchaker de Blida.

L'unique but de la partie a été inscrit par l'attaquant du Stade rennais, Mohamed Valmy (74e). Les joueurs du sélectionneur national Amine Ghimouz, disputeront un second test, le lundi 16 juin face à la Tunisie, au même stade à 20h00. Avant d'affronter l'Algérie, la sélection tunisienne défiera la Mauritanie, samedi à Blida (18h00). En vue de ce tournoi amical, Ghimouz a fait appel 25 joueurs, dont neuf évoluent dans des championnats européens.

Le coach des U17 a entamé depuis le mois d'avril une série de stages de présélection au Centre de regroupement et de préparation de l'élite sportive de Fouka (Tipasa), destiné aux joueurs issus des régions Centre, Est, Ouest et Sud du pays, dans le cadre du processus de reconstruction de cette catégorie.

Ces regroupements visent à élargir la base de découverte des jeunes talents à l'échelle nationale, en vue de constituer une équipe compétitive.

APS

TRANSFERTS L'Espanyol Barcelone en discussions pour Amin Chiakha



Un membre du Conseil d'administration de l'Espanyol Barcelone (Liga espagnole de football), s'est rendu jeudi à Copenhague pour rencontrer les responsables du FC Copenhague, au sujet d'un éventuel transfert de l'attaquant international algérien Amin Chiakha, rapporte la presse locale vendredi. Le club espagnol, 13e au classement final de la Liga 2024-2025, souhaite s'attacher les services du jeune joueur algérien de 19 ans, à titre de prêt avec option d'achat, précise la même source. Lors de la saison 2024-2025, Chiakha a disputé 27 matchs, toutes compétitions confondues, avec un bilan de 7 buts. Avec le club de la capitale danoise, l'Algérien a remporté le doublé Coupe-Championnat, pour la première fois depuis le début de sa carrière professionnelle. Avec l'équipe nationale, il été convoqué par le sélectionneur national Vladimir Petkovic, pour les deux derniers matchs amicaux disputés en ce mois de juin : face au Rwanda à Constantine (2-0), et devant la Suède à Solna (3-4).

LIGUE 1 FRANÇAISE (ANGERS SCO) Anthar Yahia nommé entraîneur de la réserve



L'ancien capitaine de l'équipe nationale algérienne de football, Anthar Yahia, a été nommé à la tête de l'équipe réserves d'Angers SCO, a annoncé le club pensionnaire de la Ligue 1 française de football, dans un communiqué publié sur son site officiel. "Figure bien connue à Angers SCO, Anthar Yahia a franchi une nouvelle étape dans son parcours au sein du Club. Après avoir occupé le poste de coach adjoint des U17 aux côtés de Yoann Andreu cette saison, il est promu entraîneur de l'équipe réserve", précise la même source. Ayant porté les couleurs de l'équipe nationale de 2004 à 2012, Anthar Yahia (43 ans) s'est reconverti en entraîneur, après avoir suivi son cursus de formation. "Titulaire d'un Master professionnel en périodisation tactique et engagé dans la formation au DESJEPS, l'ancien international algérien et ex-joueur d'Angers SCO poursuit son engagement dans la formation avec rigueur et ambition", ajoute le communiqué. Et de conclure : "Son expérience du haut niveau et ses qualités pédagogiques seront des atouts précieux pour accompagner les jeunes en post-formation." Outre cette nomination, Angers SCO a également désigné Yoann Andreu à la tête du centre de formation, et Sylvain Blaquant en charge des U19, dans le cadre d'une nouvelle organisation.

COUPE DU MONDE 2026 L'Arabie Saoudite et le Qatar accueilleront les matchs de barrages de la zone Asie

L'Arabie Saoudite et le Qatar accueilleront les matchs de barrages de la zone Asie, qualificatifs pour la Coupe du Monde 2026, a annoncé la Confédération asiatique de football (AFC).

Les nations arrivées troisième et quatrième des éliminatoires de la zone Asie, à savoir l'Indonésie, l'Irak, Oman, le Qatar, l'Arabie saoudite et les Emirats arabes unis, seront réparties en deux groupes de trois équipes. Les sélections s'affronteront dans un format de mini-tournoi du 8 au 14 octobre 2025, a déclaré l'AFC dans un communiqué.

Le tirage au sort de ce prochain tour est prévu le 17 juillet. Les deux premiers de chaque groupe seront automatiquement qualifiés pour le Mondial, co-organisé par les Etats-Unis, le Canada et le Mexique.

Les équipes arrivées deuxième joueront deux rencontres les 13 et 18 novembre.

Le vainqueur de cette double confrontation accèdera aux barrages intercontinentaux.



COUPE DU MONDE DES CLUBS (PHASES DE GROUPES) Programme de la 1re journée

Programme des matchs de la 1re journée de la phase de groupes de la Coupe du monde des clubs les lundi 16, mardi 17, mercredi 18 et jeudi 19 juin :

Lundi 16 juin :

Groupe B (04h00) :

Botafogo (BRA) - Seattle Sounders (USA)

Groupe C (00h00) :

Boca Juniors (ARG) - Benfica (POR)

Groupe D (21h00) :

Chelsea (ENG) - Los Angeles FC (USA)

Mardi 17 juin :

Groupe D (03h00) :

Flamengo (BRA) - Espérance Tunis (TUN)

Groupe E (21h00) :

River Plate (ARG) - Urawa Red Diamonds (JPN)

Groupe F (18h00) :

Fluminense (BRA) - Dortmund (GER) (00h00)

Ulsan Hyundai FC (KOR) - Couchem de soleil de Mamelodi (RSA)

Mercredi 18 juin :

Groupe E (03h00) :

Monterrey (MEX) - Inter Milan (ITA)

Groupe G (18h00) :

Manchester City (ENG) - Wydad Casablanca (MAR)

Groupe H (21h00) :

Real Madrid (ESP) - Al Hilal (KSA) (00h00)

Pachuca (MEX) - RB Salzbourg (AUT)

Jeudi 19 juin :

Groupe G (03h00) :

Al Ain (EAU) - Juventus Turin (ITA).

SERIE A (JUVENTUS DE TURIN) L'entraîneur croate Igor Tudor prolonge jusqu'en 2027 (club)

L'entraîneur croate de la Juventus de Turin Igor Tudor, a prolongé pour deux saisons, soit jusqu'en 2027, a annoncé vendredi le club de Serie A italienne de football. Tudor (47 ans) dirigera les "Bianconeri" jusqu'au 30 juin 2027, avec une option de prolongation d'une année supplémentaire jusqu'au 30 juin 2028", précise la "Vieille Dame" dans un communiqué. Le nouveau directeur général de la "Vieille Dame", Damien Comolli, avait déjà confirmé plus tôt cette semaine que le Croate resterait au club, après avoir décroché la 4e place, syno-

nyme de qualification directe pour la prochaine Ligue des champions. La Juventus convoitait le technicien italien Antonio Conte, qui a remporté trois titres de champion d'Italie de rang avec les "Bianconeri" entre 2011 et 2014. Il a finalement décidé de rester avec Naples, avec qui il vient de remporter le scudetto. Tudor sera à la tête de la Juve lors de la Coupe du Monde des Clubs aux Etats-Unis (15 juin-13 juillet), où les Italiens affronteront Al-Ain, le Wydad AC et Manchester City, en phase de groupes.



TRANSFERTS L'Algérien Touba rejoint le Panathinaïkos (Grèce) jusqu'en 2028

Le défenseur international algérien Ahmed Touba, en fin de contrat avec la formation turque d'Istanbul Basaksehir, s'est engagé jusqu'en 2028 avec le Panathinaïkos, a annoncé le club grec de football vendredi dans un communiqué. Prêté la saison dernière à la formation belge de KV Malines (27 apparitions/2 buts), Touba (27 ans) a rallié jeudi Athènes pour passer sa visite médicale, avant de s'engager avec le vice-champion de Grèce. Le montant de l'opération est

estimé à 1 million d'euros. Formé en Belgique, Touba avait rejoint Istanbul Basaksehir en 2022, en provenance de la formation néerlandaise de RKC Waalwijk. Avec l'équipe nationale (15 sélections/ 1 but), Touba n'a pas été convoqué par le sélectionneur national, Vladimir Petkovic, pour les deux derniers matchs amicaux disputés en ce mois de juin : face au Rwanda à Constantine (2-0) et devant la Suède à Solna (3-4).

ITALIE GATTUSO NOMMÉ SÉLECTIONNEUR

Comme prévu après le licenciement de Luciano Spalletti, l'Italie a choisi son nouveau sélectionneur : Gennaro Gattuso. Ce dimanche, l'ancien entraîneur de l'Olympique de Marseille, libre depuis son départ du Hajduk Split début juin, a été officiellement nommé sur le banc de la Squadra azzurra. La première mission du technicien italien ? Qualifier la Nazionale pour la Coupe du monde 2026.

REAL MADRID

ALONSO S'ADAPTE DANS L'URGENCE

Nommé sur le banc du Real Madrid fin mai, l'entraîneur Xabi Alonso va disputer son premier match officiel à la tête des Merengue dès mercredi, face à Al-Hilal lors de la Coupe du monde des Clubs. Avec une préparation très courte après la fenêtre internationale, le technicien espagnol doit s'adapter dans l'urgence.

"Il faut accélérer les choses car nous avons peu de temps pour nous connaître et pour nous entraîner. Nous allons commencer à construire une équipe car nous avons trois séances d'entraînement avant le premier match. Nous arrivons avec beaucoup d'envie et avec l'objectif de faire un bon tournoi pour aller jusqu'au bout", a confié l'ex-coach du Bayer Leverkusen pour DAZN.

Dans le groupe H, le Real va défier Al-Hilal, le RB Salzbourg et Pachuca.

BARCELONE TER STEGEN D'ACCORD AVEC GALATASARAY ?

Sur le point de s'engager avec le FC Barcelone, le gardien de l'Espanyol Barcelone Joan Garcia débarquera en tant que titulaire. Son arrivée va inévitablement pousser le portier Marc-André ter Stegen (33 ans, 8 matchs en Liga cette saison) vers la sortie. Lucide, le capitaine blaugrana ne s'accroche pas et se prépare à quitter la Catalogne. D'après le média turc Fanatik, l'international allemand a trouvé un accord avec Galatasaray pour succéder à Fernando Muslera. Le champion de Turquie doit maintenant s'entendre avec le Barça, qui ne fera rien pour retenir Ter Stegen, sous contrat jusqu'en juin 2028.

MAN UTD UN PRIX XXL POUR GARNACHO

Le Bayer Leverkusen a rendu les armes dans le dossier de l'ailier de Manchester United Alejandro Garnacho (20 ans, 36 matchs et 6 buts en Premier League cette saison), et on comprend mieux pourquoi. Poussé vers la sortie, l'Argentin est effectivement disponible pour 80 millions d'euros, selon les informations du Daily Mail.

À ce prix, aucun club ne prendra le risque, sans compter le salaire, évalué à 3 millions d'euros par an, qu'il faudra assumer derrière, bien que celui-ci ne semble pas insurmontable. Les Red Devils vont devoir se montrer moins gourmands s'ils espèrent se séparer de cet indésirable aux yeux de l'entraîneur Ruben Amorim.

NAPLES DE BRUYNE ET LA FOLIE DES SUPPORTERS

Arrivé libre au terme de son contrat à Manchester City, le milieu Kevin De Bruyne (33 ans) a accordé son premier entretien au site officiel de Naples. L'international belge en a profité pour évoquer la ferveur du public napolitain.

"Je me souviens que les supporters étaient très bruyants, un peu fous. Mais c'est bien comme ça. Je crois comprendre Naples, comment la ville soutient l'équipe. Je voulais en faire partie. Il faudra peut-être que je m'y habitue au début, mais si tant de personnes soutiennent l'équipe, l'ambiance sera bonne et on devrait obtenir de bons résultats", s'est réjoui De Bruyne.

OSIMHEN, GALATASARAY RESTE OPTIMISTE

Il ne s'agit pas d'un secret, Galatasaray souhaite conserver l'attaquant prêté par Naples Victor Osimhen (26 ans, 30 matchs et 26 buts en championnat cette saison). Malgré la concurrence de plusieurs formations anglaises sur ce mercato d'été, le club turc reste confiant pour recruter définitivement l'international nigérian, d'après le journaliste de Sky Allemagne Florian Plettenberg ce dimanche.

En effet, le champion de Turquie pense pouvoir s'entendre avec l'ancien Lillois en lui promettant un salaire annuel estimé entre 15 et 20 millions d'euros. Le problème dans ce dossier ? Le paiement de sa clause libératoire fixée à 75 millions d'euros. Pour déboursier un tel montant, Galatasaray a besoin de négocier avec Naples pour payer en plusieurs fois et le champion d'Italie souhaite récupérer le maximum d'argent le plus rapidement possible.

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Édité par la SARL
DK NEWS

Directeur général
Benzine Lamine

Gérant

Fayçal Laouar

Directeur de rédaction et publication
Dif Abdelhamid

RÉDACTION ADMINISTRATION

« 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL : 023.38.48.00 »

FAX : 023.38.47.95 EMAIL : contact@dknews.dz - SITE : http://www.dknews.dz

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL : 023.38.48.00 FAX : 023.38.47.95 / E-MAIL : contact@dknews.dz - IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - Agence ANEP 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 / FAX : 020.05.11.48 - 020.05.13.45 - 020.05.13.77 E-mail : agence.regie@anep.com.dz - programmation.regie@anep.com.dz - agence.oran@anep.com.dz - agence.annaba@anep.com.dz - agence.ouargla@anep.com.dz - agence.constantine@anep.com.dz

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES Chaib et Ouadah participent à une rencontre organisée par le consulat d'Algérie à Nice sur l'entrepreneuriat au service des porteurs de projets issus de la diaspora

Le secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la Communauté nationale à l'étranger, M. Sofiane Chaib et le ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, M. Nouredine Ouadah ont pris part, samedi par visioconférence, à une rencontre organisée par le consulat d'Algérie à Nice (France) autour du thème "L'entrepreneuriat et les start-up au service des porteurs de projets issus de la diaspora", a indiqué un communiqué du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines.

Cette rencontre s'est déroulée en présence d'une élite d'entrepreneurs, de porteurs de projets et d'opérateurs économiques issus de notre communauté établie dans cette circonscription consulaire, a précisé la même source.

Dans son allocution à cette occasion, M. Chaib a souligné que ces rencontres "traduisent la volonté des hautes autorités du pays de mettre en œuvre une approche globale visant à prendre en charge les préoccupations de la communauté nationale, notamment celles liées au volet économique, l'objectif principal étant de réunir les conditions favorables afin d'encourager et d'inciter nos compatriotes à l'étranger, porteurs d'idées et de projets, à saisir les opportunités d'investissement disponibles dans les différents secteurs prometteurs, dont celui de l'entrepreneuriat, qui accorde une importance particulière aux compétences algériennes établies à l'étranger

désirant contribuer à la dynamique économique de notre pays".

Le secrétaire d'Etat a également assuré que ses services œuvrent, en coordination avec les différents services du ministère de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, à une meilleure prise en charge des préoccupations des porteurs de projets afin de concrétiser leurs idées dans le pays et de créer la valeur ajoutée escomptée.

Pour sa part, M. Ouadah a mis en avant l'intérêt majeur qu'accorde son département au renforcement du rôle de la communauté dans le développement du domaine de l'entrepreneuriat en Algérie", appelant les porteurs de projets participants à saisir les opportunités d'investissements disponibles dans notre pays, en recourant aux différents dispositifs d'appui que supervise son secteur.

"Les enfants de la commu-

nauté peuvent bénéficier de toutes les incitations financières et fiscales qu'offre l'Etat dans ce domaine", a-t-il souligné, indiquant que la communauté algérienne constitue "un partenaire essentiel" pour le secteur des start-up, à travers sa contribution à plusieurs projets réussis, dénotant ainsi la grande expertise acquise, lit-on dans le communiqué.

Pour leur part, les enfants de la communauté ont exprimé leur reconnaissance pour cette initiative qui leur a permis de mieux connaître les avantages de l'écosystème de l'entrepreneuriat en Algérie, soulignant que ce genre de rencontres directes avec les responsables des secteurs économiques constituent "une importante opportunité pour exposer leurs préoccupations et se rapprocher davantage des institutions de l'Etat en vue de renforcer leur rôle socioéconomique au sein de la mère patrie", conclut le communiqué.

CONFÉRENCE "UNE SEULE SANTÉ" DANS LA RÉGION MENA Chargé par le président de la République, M. Saihi participe à Tunis aux travaux

Chargé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le ministre de la Santé, M. Abdelhak Saihi, participe à Tunis aux travaux de la Conférence régionale "Une seule santé" dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (MENA), a indiqué un communiqué du ministère.

Cette conférence se tient les 14 et 15 juin 2025 à Tunis avec la participation de 17 pays et 40 hauts responsables, dont des ministres des secteurs de la santé, de l'agriculture et de l'environnement, ainsi que des experts et spécialistes, et ce, avec le soutien d'organisations internationales telles l'Organisation mondiale de la santé (OMS), l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et la Banque mondiale (BM), précise le communiqué.

Cette participation s'inscrit dans le cadre du "soutien continu de l'Algérie à l'initiative «Une seule santé», devenue une nécessité face aux défis sanitaires et environnementaux croissants, notamment avec la propagation des zoonoses, le changement climatique et la dégradation de l'environnement", ajoute la même source.

La participation de l'Algérie reflète "son engagement ferme en faveur d'une approche holistique et intégrée, alliant santé publique, santé animale, environnement, alimentation, agriculture, commerce et industrie, afin de faire face à des risques sanitaires complexes et interdépendants", selon le communiqué.

A cette occasion, le ministre prononcera une intervention dans laquelle il présentera l'expérience de l'Algérie dans la mise en œuvre de l'approche "Une seule santé", notamment en ce qui concerne la création de mécanismes de coordination entre les différents ministères, l'adoption de politiques préventives dans les domaines de la surveillance sanitaire et le développement de systèmes d'alerte et de réponse rapide, des mesures contribuant au renforcement de la capacité du pays à faire face aux crises sanitaires potentielles, poursuit la même source.

Le ministre passera également en revue "les initiatives nationales visant à améliorer le système de santé publique, à renforcer la sécurité alimentaire et à préserver les ressources environnementales".

Par ailleurs, M. Saihi a rencontré son homologue tunisien, M. Mustapha Ferjani, avec lequel il a évoqué "les moyens de renforcer la coopération bilatérale dans le domaine de la santé et d'échanger les expériences au mieux des intérêts des deux peuples frères et au service du raffermissement des liens de fraternité et de coopération entre l'Algérie et la Tunisie".

Cette participation illustre "l'engagement de l'Algérie à jouer un rôle de premier plan dans la région MENA et à contribuer activement à la mise en place d'un cadre régional unifié garantissant la sécurité sanitaire et répondant aux aspirations des peuples de la région à des systèmes de santé équitables et durables", conclut le communiqué.

ALGÉRIE - OMAN

Le ministre de la santé rencontre à Tunis son homologue omanais

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi a rencontré, à Tunis (Tunisie), son homologue du Sultanat d'Oman, Hilal bin Ali Al-Sabti, avec lequel il a évoqué les relations de coopération privilégiées entre les deux pays frères, indique, dimanche, un communiqué du ministère.

Cette rencontre, qui s'est tenue en marge de la Conférence régionale "Une seule santé" pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord (MENA), organisée les 14 et 15 juin courant à Tunis, a constitué une occasion de passer en revue "les relations de coopération privilégiées entre les deux pays frères", précise la même source.

A cette occasion, les deux parties se sont réjouies "des relations fraternelles et historiques profondes entre

l'Algérie et le Sultanat d'Oman", exprimant "leur satisfaction quant au niveau de partenariat qui reflète la volonté des dirigeants des deux pays de renforcer les liens de coopération dans divers domaines, notamment dans le secteur de la santé".

Lors des entretiens, les deux parties ont affirmé leur volonté de "promouvoir la coopération bilatérale au service des intérêts communs, notamment en ce qui concerne l'échange d'expertises et de connaissances médicales dans le domaine de la chirurgie cardiaque pédiatrique, à travers la programmation d'interventions chirurgicales", réalisées conjointement par des équipes des deux pays, poursuit la même source.

Dans le même sil-

lage, les deux ministres ont évoqué "la possibilité de créer une unité conjointe de production de médicaments, ainsi qu'un Centre national des médicaments au Sultanat d'Oman, en coordination avec la Pharmacie centrale des hôpitaux (PCH) en Algérie, ce qui renforcera la complémentarité industrielle dans le domaine pharmaceutique entre les deux pays, dans l'objectif de développer le système de production et de distribution des médicaments aux niveaux national et régional".

Les deux ministres sont enfin convenus de "poursuivre la coordination et la concertation, et d'intensifier les rencontres, afin de concrétiser les projets évoqués, et de renforcer ainsi le partenariat stratégique entre l'Al-

gérie et le Sultanat d'Oman dans le domaine de la santé", conclut la même source.

COOPÉRATION

M^{me} Krikou reçoit une délégation du Parlement centraméricain

La ministre des Relations avec le Parlement, Mme Kaouter Krikou, a reçu, samedi au siège du ministère, une délégation du Parlement centraméricain (Parlacen), conduite par son vice-président pour le Honduras, M. Licona Reyes Nedis Adrian.

Dans une déclaration à la presse à cette occasion, Mme Krikou a précisé que la rencontre avait porté sur "les moyens de renforcer la coopération institutionnelle entre l'Algérie et le Parlement centraméricain, à la lumière de l'expérience algérienne en matière de mécanismes de coordination entre les pouvoirs exécutif et législatif par l'intermédiaire du ministère des Relations avec le Parlement, conformément aux dispositions de la Constitution et de la législation en vigueur", ainsi que sur "l'échange d'expertises et d'expériences dans le domaine parlementaire".

La ministre a en outre indiqué que la délégation avait "pris connaissance de la plateforme numérique du ministère «Tadjawob», qui met en avant les principales décisions

prises par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en réponse aux préoccupations des citoyens".

Pour sa part, M. Licona Reyes Nedis Adrian a indiqué que "le Parlacen souhaite bénéficier de l'expérience algérienne et voir la coopération entre les deux parties se renforcer".

Il a, à cette occasion, invité la ministre et des représentants de l'Assemblée populaire nationale (APN) à visiter le Parlacen.

Cette rencontre, qui s'inscrit dans le cadre du renforcement des relations de coopération parlementaire entre l'Algérie et les institutions parlementaires régionales et internationales, s'est déroulée en présence du vice-président de l'APN, M. Monder Bouden, du président de la Commission des affaires étrangères, de la coopération et de la communauté nationale à l'étranger à l'APN, M. Mohamed Khouane, ainsi que de cadres du ministère des Relations avec le Parlement.